



yvelines

#34 | AUTOMNE
2020

Le magazine du Conseil départemental

BIODIVERSITÉ

**La nature reconquiert
la plaine de Carrières-
sous-Poissy**

P. 15

AMÉNAGEMENT

**Redécouvrir
les villes et
leurs commerces**

P. 36

DOSSIER JEUNESSE

**Les défis
d'un automne si particulier**



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE, 75 ANS À VOS CÔTÉS !

L'accompagnement des enfants de moins de 6 ans,
des femmes enceintes et des jeunes parents, notre priorité !

DU 2 AU 30 NOVEMBRE 2020



Yvelines
Le Département

+ d'infos : yvelines-infos.fr/PMI-anniversaire

yvelines.fr



Actualité

- 4 POINT DE VUE
- 6 EN DIRECT DES CANTONS
- 12 Répondre à l'appel à l'aide de Beyrouth
- 15 La nature reconquiert la plaine de Carrières-sous-Poissy
- 16 Écoresponsabilité : le Département reconstruit des collèges plus verts
- 17 Habiter Mieux : rénovations efficaces
- 18 5 écogestes faciles au quotidien



Dossier

Les défis d'un automne si particulier

En actions !

- 31 ÉCONOMIE
 - Les tiers-lieux stimulent les campagnes
 - De Mantes-la-Jolie à la City de Londres
- 35 AMÉNAGEMENT
 - Donnez votre avis contre le bruit
 - Redécouvrir les villes et leurs commerces
- 38 SOLIDARITÉ
 - Proches aidants, le Département vous accompagne
 - L'Agence interdépartementale de l'autonomie, unique en France
- 40 SANTÉ
 - À la pointe des progrès médicaux



Attractif

- 41 DANS LES MÉDIAS
- 43 ÉVASION
 - Les Yvelines font leur cinéma : une 9^e édition réussie !
 - Rendez-vous dans les propriétés départementales
- 45 SPORTS ET CULTURE
 - Les associations s'engagent pour vivre leur rentrée
- 46 RENCONTRE
 - Jennifer Kerner

Vos élus

Pratique



REPORTAGES, PHOTOS, VIDÉOS : RETROUVEZ LA SUITE DES ARTICLES EN LIGNE

yvelines-infos.fr

yvelines le département

Instagram

Flickr

LinkedIn

yvelines.fr

Twitter

YouTube YvelinesCG78

yvelines #34 2 place André Mignot, 78000 Versailles - tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** : actu@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier **Rédacteur en chef** : Cyril Morteveille **Rédaction** : Chloé Bringuier, Sophie Berguin, Sandrine Gayet, Nicolas Théodet, Marie-Camille Rigato-Sonally **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Création et mise en pages** : @scoopcommunication 11925-MEP **Impression** : Sib imprimerie **ISSN** : 2119-4467 Vous ne recevez pas le magazine ? Écrivez-nous : diffusion@yvelines.fr







yvelines-infos.fr

UN TOUR DE FRANCE inédit à Mantes-la-Jolie

Tadej Pogačar en tête de cortège. Si la victoire surprise du Slovène lors de la 107^e édition du Tour de France a marqué l'épreuve, son déroulement en période de crise sanitaire a complètement bouleversé les habitudes des coureurs et du public. Pourtant, la ferveur pour l'épreuve était intacte le 20 septembre dernier. Au départ de Mantes-la-Jolie, les coureurs se sont élancés devant plusieurs centaines de spectateurs, présents également tout au long de la route jusqu'à Versailles. Les 3,5 millions de téléspectateurs qui suivaient l'étape finale ont ainsi pu découvrir le territoire des Yvelines. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! Jusqu'en 2023, la dernière étape du Tour partira des Yvelines... mais il faut attendre encore un peu pour connaître la commune hôte en 2021.



SARTROUVILLE

La voie nouvelle RD 1022 a été inaugurée !

Après un chantier qui aura duré dix ans, le dernier tronçon de la Voie Nouvelle Sartrouville-Montesson a été inauguré le 22 septembre dernier. L'objectif : fluidifier la circulation dans la Boucle de Montesson et permettre un meilleur maillage du territoire. Le coût global de l'opération s'élève à 96,6 M€, financés à plus de 90 % par le Département. C'est l'investissement le plus important du Conseil départemental dans ce domaine.



LES MUREAUX

Inauguration du city-stade de Meulan-en-Yvelines

Inauguré le 8 juillet dernier, le nouveau city-stade comprend un terrain de foot avec mini-buts, et des paniers de basket, un terrain de pétanque et un cheminement complet reliant les différents équipements du square des Bois. Ce projet a été conçu et élaboré sur les propositions du Conseil Consultatif des Jeunes de la commune. Le Conseil départemental a soutenu le projet à hauteur de 64 000 €.



CHATOU



Restauration achevée au Port-Marly

Diagnostiquée en péril en 2015, l'église Saint-Louis rénovée a été officiellement inaugurée le 19 septembre dernier. Il aura fallu plus de quatre ans de travaux pour restaurer cet édifice, classé au titre des Monuments historiques depuis 1937. La façade, la charpente et la couverture ont été rénovées à l'identique et quelques aménagements intérieurs ont été réalisés, comme la réouverture d'une grande fenêtre qui avait été murée. Le Département a financé les travaux, d'un montant total de 1,4 M€, à hauteur de 550 000 €.



MANTES-LA-JOLIE

L'île l'Aumône bercée au son d'Eole Factory Festival



Pendant trois jours, elle a accueilli la 2^e édition de ce festival, organisé en collaboration avec la Ville de Mantes-la-Jolie, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le Conseil départemental des Yvelines. Près de 20 concerts se sont succédé pour porter un souffle de joie sur le territoire. Au programme, des rendez-vous éclectiques naviguant entre jazz, classique et musiques actuelles, résolument axés autour des cuivres et des vents. L'occasion aussi de mettre à l'honneur deux grandes manufactures d'instruments du territoire : Henri Selmer et Buffet Crampon, installés à Mantes-la-Ville.

BONNIÈRES-SUR-SEINE



Nouveaux jardins à Goussonville



La commune va aménager de nouveaux espaces de détente pour les familles, à proximité de la mairie et de l'école. Le projet comprend un jardin pédagogique qui permettra aux enseignants de faire de la sensibilisation au développement durable. Il y aura aussi une aire de pique-nique, et un jardin ludique composé d'une aire de jeux, d'un terrain multisports, d'un terrain de tennis, d'un skate-park et d'un bike-park. Le Département a accordé une subvention totale de 240 000 € au village pour le soutenir dans ses projets d'aménagement.

VERSAILLES 2



« La Traviata » a trouvé son public à Jouy-en-Josas

En septembre, pour la 2^e année consécutive, le Département des Yvelines proposait, en partenariat avec l'Opéra de Paris, des séances d'opéras et de ballets en plein air sur grand écran. Cette année, les airs de *Don Giovanni* et de *La Traviata* se sont mêlés aux chorégraphies de *Giselle* et du *Lac des cygnes*. Samedi 12, à Jouy-en-Josas, 200 spectateurs ont pu profiter gratuitement de l'événement sur les pelouses du jardin Oberkampff.



MAUREPAS

Aménagement d'un terrain synthétique à Voisins-le-Bretonneux

La commune a entrepris la rénovation du terrain d'honneur du stade du Grand Pré dont la première phase (rénovation de l'éclairage) a été réalisée en 2019. Les travaux, subventionnés à hauteur de 353 000 € par le Conseil départemental, se poursuivent avec la transformation d'un terrain en gazon naturel en gazon synthétique qui nécessite moins d'eau et d'entretien. L'opération prévoit également l'agrandissement de ce terrain pour répondre aux normes réglementaires. La réalisation d'un réseau de drainage pérennisera cet ouvrage.





AUBERGENVILLE

Œuvres d'art à découvrir dans les collèges

On en recense une centaine sur tout le territoire : sculptures, mosaïques, peintures, œuvres abstraites ou figuratives. Chaque année, plusieurs classes de collégiens redécouvrent les œuvres installées dans leur établissement grâce aux journées de médiation organisées par les Archives départementales dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. À Maule, les élèves du collège de La Mauldre ont travaillé sur la sculpture monumentale de l'artiste allemand Klaus Schultze qui trône dans leur établissement.



RAMBOUILLET

De nouveaux vestiaires au Perray-en-Yvelines



Les locaux occupés par l'association de football de la commune ont besoin d'être réaménagés. Le projet de rénovation et d'extension des vestiaires s'inscrit dans le cadre de la restructuration complète du stade municipal et de la création d'un nouveau gymnase. Il prévoit notamment la déconstruction des espaces servant à l'entreposage du matériel pour créer une véritable surface de stockage ainsi qu'un club-house. Le Département apporte 439 500 € pour le financement de cette opération.



PLAISIR

Améliorer l'ordinaire des familles plaisiroises

Dans le cadre de son action de solidarité envers les Yvelinois, le Conseil départemental attribue des subventions aux acteurs locaux qui œuvrent sur le territoire. Il soutient par exemple cette année l'association Plaisir Vestiaire : un vestiaire social et solidaire qui collecte des vêtements, les valorise ou les recycle et les propose gratuitement ou à petits prix aux familles. L'association organise également des ateliers et des stages de couture ou « d'image de soi » à destination des jeunes et de leurs familles.

HOUILLES

Première pierre d'une résidence intergénérationnelle à Montesson



La première pierre du chantier a été posée le 29 juin dernier. La spécificité de ce projet qui comprend 100 logements et 12 maisons en accession sociale repose sur l'initiation et l'animation d'un projet social visant à favoriser le vivre-ensemble. Il est incarné dans la conception du bâtiment par la mise à disposition des résidents d'espaces communs pour accueillir diverses activités. Le Département accompagne financièrement ce projet à hauteur de 1 M€ à travers son programme Yvelines/Résidences.



TRAPPES

Fantaisies Musicales à Élancourt



Pour la 2^e année consécutive, l'Orchestre de l'Alliance se produira de manière itinérante dans les Yvelines. Cette résidence originale, « Les Fantaisies musicales », est accompagnée par le Département des Yvelines dans le cadre de la convention « Résidence Itinérante 2019-2020 ». Sa vocation : amener la culture classique dans des lieux qui en sont éloignés en proposant des concerts, notamment en extérieur grâce à la PhilHarmobile. Après une année particulière, l'Orchestre de l'Alliance a repris les routes des Yvelines le 19 septembre pour un concert à la Commanderie des Templiers d'Élancourt.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Port Seine-Métropole Ouest : donnez votre avis



L'enquête publique portant sur le projet d'installation d'une plateforme portuaire multimodale dite Port Seine-Métropole Ouest, sur les communes d'Achères, d'Andrézy, et de Conflans-Sainte-Honorine, est ouverte depuis le 17 septembre et jusqu'au 30 octobre 2020. Le dossier complet est disponible sur le site internet et en mairie. À l'issue de cette consultation, la commission d'enquête remettra son rapport et la Préfecture pourra prendre les arrêtés attendus. Les premiers travaux pourront commencer lorsque toutes les autorisations administratives auront été obtenues.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Reconstruction de la halle du marché



En réaménageant le marché, situé à proximité de la mairie et du théâtre, la commune souhaite intervenir sur l'ensemble du cœur de ville. L'objectif est de le revitaliser en restructurant l'offre commerciale qui souffre d'une perte d'attractivité. La nouvelle halle du marché (reconstruite in situ) mettra en relation les commerces sédentaires avec son grand hall ouvert et les espaces extérieurs (placettes piétonnes et espace vert). Le Département des Yvelines soutient le projet à hauteur de 1 M€.





VERNEUIL-SUR-SEINE

Une nouvelle maternelle à Vernouillet

L'école Les Tilleuls a été inaugurée le 29 août dernier. Le nouveau bâtiment comporte quatre classes, un self, une bibliothèque, un dortoir, un verger. L'école a été installée selon le concept « Bouge ta classe » développé notamment par l'Académie de Versailles, qui permet aux élèves d'apprendre à leur rythme, en utilisant des outils actuels. Le Département des Yvelines a financé sa construction à hauteur de 600 000 €.



LIMAY

Réalisation d'une piste cyclable le long de la RD 190

Des travaux d'aménagement d'une piste cyclable viennent d'être engagés entre les communes d'Issou, de Guitrancourt et de Limay. Le projet vise à créer une piste de 3,1 km entre le collège Jacques Cartier à la sortie d'Issou et le carrefour avec la RD 983 à Limay. Une première partie sera réalisée entre la Vallée aux Cailloux et l'avenue du Val d'ici la fin de l'année. Les travaux se poursuivront en 2021-2022 sur la zone d'activités des Hauts Reposoirs. Ils permettront d'aller à vélo jusqu'à Mantes-la-Jolie via la voie verte de Limay et les passerelles au-dessus de la Seine.



Actual

Bienvenue sur le portail des collections du musée départemental Maurice Denis

Le fonds initial du musée est issu d'une donation exceptionnelle faite en 1939 par le peintre de Maurice Denis (1870-1943). Depuis, les collections se sont enrichies par de nombreuses donations et acquisitions d'œuvres d'artistes symbolistes et Nabis, mais aussi de peintres du Centre, de la Renaissance.



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le Musée Maurice Denis comme si vous y étiez

Le 18 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Musée départemental Maurice Denis a ouvert son portail des collections. Accessible en ligne, cette base de données permettra à terme de consulter une grande partie des 5 000 œuvres du musée. Les œuvres sélectionnées bénéficient de visuels de très haute définition réalisés par l'agence photographique de la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais, dans le cadre de l'opération « France Collection HD ».

► WWW.MUSEE-MAURICEDENIS.FR

POISSY

« CleanUp Day » à Carrières-sous-Poissy

À l'occasion de la Semaine du développement durable, le Conseil départemental, engagé dans une démarche écoresponsable, a organisé, en partenariat avec la Ville de Carrières-sous-Poissy, une opération de ramassage des déchets au Parc du Peuple de l'Herbe le 21 septembre dernier. 112 collaborateurs du Département et de la mairie s'étaient donné rendez-vous ! En 90 minutes, ils ont ramassé près de 250 kg de déchets.





VERSAILLES 1

Les Chaussettes Orphelines défilent à Versailles

Le 17 septembre, les Écuries royales de Versailles ont servi d'écrin au superbe défilé de mode de l'association Chaussettes Orphelines créée par la styliste Marcia de Carvalho. Solidarité, économie circulaire et insertion sociale sont au cœur de l'action des Chaussettes Orphelines. Les créations sont réalisées par des femmes accueillies dans les centres d'hébergement notamment dans les Yvelines. Parmi les partenaires figurent l'association Nouvelle du Vivre Ensemble 78 soutenue par le Conseil départemental pour ses actions auprès des personnes en situation de handicap.



LE CHESNAY

Une aide pour les communes fusionnées



Fortes de l'imbrication de leurs territoires et des liens déjà tissés entre leurs habitants, les communes du Chesnay et de Rocquencourt ont fusionné le 1^{er} janvier 2019. Le Conseil départemental soutient la mise en œuvre de ce projet grâce au dispositif d'aide à l'investissement pour les communes fusionnées. Il a ainsi attribué une subvention d'aide à l'ingénierie à la commune nouvelle du Chesnay-Rocquencourt de 50 000 €.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Soutien au Théâtre national de Saint-Quentin-en Yvelines

En 2019, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines a consolidé le travail mené depuis plusieurs années autour de l'éducation artistique et culturelle : chantiers participatifs de création artistique, représentations « hors les murs », ateliers de pratiques artistiques... Le programme a accentué la position de la Scène nationale comme un acteur pivot et pédagogique sur le territoire. Le Département le soutient en 2020 à hauteur de 200 000 € pour qu'il puisse poursuivre son développement, et notamment élargir et diversifier les publics.



SOLIDARITÉ

Répondre à l'appel à l'aide de Beyrouth



4 août, 18 heures. La ville de Beyrouth est secouée par une violente explosion. Le port est entièrement détruit. La ville est dévastée et de nombreuses personnes sont portées disparues. La France décide alors d'envoyer 12 sapeurs-pompiers franciliens sur place. À sa tête, David Cœillet, adjudant-chef à la caserne de pompiers de Plaisir, que nous avons rencontré.

Quand êtes-vous parti à Beyrouth ?

Le 24 août dernier, après l'explosion du port de Beyrouth, à la demande du directeur général de la sécurité civile et de la gestion de crises, et en accord avec le ministère des Affaires étrangères, deux

unités de Secours en Milieux Périlleux (Grimp) ont été envoyées au Liban. Nous étions deux Yvelinois, le sergent-chef Thomas Leroy (caserne de Versailles) et moi. Les unités Grimp interviennent là où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers et les moyens aériens ne peuvent pas le faire. Beaucoup d'interventions de grande hauteur, avec des techniques spécifiques que ce soit dans l'évacuation des victimes ou les opérations diverses.

Quelle a été votre mission ?

La sécurisation dans le milieu urbain. Tout ce qui pouvait être dangereux devait être dégagé. Ensuite, nous avons remis en service l'hélicoptère de l'hôpital Saint-Georges de Beyrouth pour que l'armée libanaise puisse poser son hélicoptère et se rapprocher au plus près du site de l'explosion.

Quelle était l'ambiance dans le cœur de la ville dévastée ?

Les Libanais sont des gens résilients. Ils disent : « Beyrouth a été couché sept fois, mais Beyrouth s'est relevé sept fois. » Et pour l'avoir vécu, on comprend pourquoi. Malgré le drame qu'ils ont connu, ils gardaient le sourire. Ils nous ont accueillis avec

enthousiasme. Ils avaient besoin d'extérioriser, de montrer ce qu'ils avaient vu, à travers des vidéos, des photos. Ils voulaient partager ce moment car ils avaient perdu de la famille, des collègues, des camarades.

Comment étaient les conditions sur place ?

Le centre de secours qui nous a accueillis a été soufflé par la catastrophe et il ne restait que l'ossature de l'immeuble. Leur équipe a perdu dix frères d'armes. Nous n'avons pas dormi à l'hôtel, mais par terre, dans la remise, au milieu des gravats et engins détériorés par les événements. Il y avait la chaleur, l'humidité, le bruit... Mais tout ça on le savait déjà en partant.

Vous étiez préparés à vivre ça ?

Chez les pompiers, on se prépare à vivre de telles opérations. Nous sommes entraînés à vivre ces phénomènes catastrophes. Nous sommes prêts physiquement, mentalement. J'avais ordonné à mon détachement trois choses : la cohésion, la bienveillance et surtout la sécurité.

La collaboration avec les sapeurs-pompiers libanais s'est-elle bien passée ?

Nous avons été accueillis à bras ouverts. Les trois premiers jours, nous n'avions pas encore notre matériel collectif et nous ne pouvions pas débuter la mission. Mais en voyant l'ampleur des dégâts, on a voulu aider. On a participé au quotidien de leur caserne. On a fait du bricolage, on a remis en service un camion de pompier. Mais surtout, on a fait de la formation. Le Grimp est une unité qu'ils n'ont pas au Liban. En nous voyant arriver avec des compétences très spécifiques, les Libanais ont rapidement eu envie de découvrir notre façon de travailler.





UNE AIDE DE 200 000 €



Pour venir en aide à Beyrouth, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines se sont mobilisés. Une aide de 200 000 € a été versée à l'association ACTED, une ONG française de solidarité internationale. Cette somme permettra ainsi de mener des actions articulées pour répondre aux besoins d'urgence des Libanais. Au total, quatre axes sont prioritaires dans l'action menée sur place par ACTED : le logement des populations déplacées, l'accès aux biens nécessaires pour vivre, la remise en place des commodités comme l'eau courante et l'électricité, ainsi qu'assurer la santé et la protection des populations. L'ONG est présente au Liban depuis 2006. Sa connaissance des lieux et des institutions est donc importante et permet une meilleure coordination sur le terrain. Après l'explosion ce sont 250 000 à 300 000 personnes qui se retrouvent sans logement en raison de l'ampleur des dégâts dans le centre-ville.



La collaboration entre les deux pays ne date pas d'aujourd'hui...

En effet, des formations ont déjà été partagées à plusieurs reprises. D'ailleurs, un des pompiers libanais décédés sur place était déjà venu à la caserne de Plaisir pour participer à une formation il y a quelques années.

Qu'est-ce qui vous a marqué personnellement ?

J'ai eu la chance, si on peut dire, d'aller sur le site où tout a démarré, là où a eu lieu l'explosion. J'étais avec le chef de corps des pompiers de Beyrouth, celui qui a perdu ses dix soldats du feu. C'était un moment... Disons, qu'il y avait beaucoup d'émotion parce qu'il raconte l'histoire. On ne peut qu'écouter.

Je n'ai même pas eu envie de poser de questions tellement ce qui s'est passé est horrible. Dans la caserne, il n'y avait pas vraiment de soucis pour échanger. Mais à l'endroit du drame, aucun son ne sortait de nos bouches.

Vous avez offert un casque aux familles des victimes...

Au début, on a fait beaucoup de cérémonies. Le cardinal du Liban et le gouverneur de Beyrouth sont venus nous rencontrer. Mais le moment le plus poignant, c'est la rencontre avec les familles de deux pompiers décédés en service. Nous avons pris des casques et nous les avons offerts à ces familles. Chez nous, le casque est un symbole fort : il nous garde en vie. On a voulu par-

tager ce symbole avec eux. Nous sommes restés longtemps avec eux. Il n'y avait pas de barrière de la langue, c'était très fort.

Propos recueillis par Nicolas Théodet



MENEZ VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Avec l'accompagnement
Habiter Mieux,
un expert est à vos
côtés, tout au long
de votre projet.



Pour mes travaux,
je fais confiance,
je me lance !



+ d'infos sur yvelines.fr/habiter-mieux
Vérifiez l'éligibilité de vos revenus : monprojet.anah.gov.fr



La nature reconquiert la plaine de Carrières-sous-Poissy



Avec plusieurs espèces protégées à proximité, l'ancienne mer de déchets se prépare à un retour de la nature. Un changement sous le contrôle permanent de BIODIF qui veille au grain.



Balayée par les vents, la plaine de Carrières-sous-Poissy change de visage. Après avoir été nettoyée, une nouvelle étape de sa réhabilitation arrive. Mandaté par le Département des Yvelines, le groupement d'intérêt public BIODIF lance son diagnostic « Quatre saisons ». « *Nous allons établir un scénario écologique en fonction des observations qui seront effectuées sur une année complète* », explique Camille Barbara, directrice déléguée.

Observer la plaine et examiner le fonctionnement des écosystèmes actuels, mais aussi l'influence des actions humaines subies. C'est ainsi qu'un programme de renaturalisation correspondra efficacement à l'écosystème du site. « *Nous analysons tous les espaces environnants similaires, ainsi que la capacité de déplacement de la faune et la flore* », reprend Camille Barbara. D'ailleurs, une race d'oiseau protégée en Ile-de-France, l'Œdicnème Criard, pourrait rapidement investir les lieux (lire encadré). Un exemple qui pourra rapidement être suivi d'autres au fur et à mesure des saisons et de l'année à venir, autant pour la faune que pour la flore.

Donner un coup de pouce à la nature

Une évolution naturelle tout de même suivie par BIODIF qui surveille toute la zone d'un œil alerte. « *Le risque sur un terrain dégradé comme celui-là, c'est que la dynamique écologique naturelle soit altérée et laisse place à des espèces exotiques envahissantes. Elles font du tort à nos espèces indigènes* », précise la spécialiste. Renouée du Japon ou Vergerette du Canada sont nocives pour l'écosystème yvelinois et leur expansion sans



prédation nécessite une action des équipes de l'agence.

Ces interventions ne sont pas anodines, et l'observation va permettre de connaître précisément les actions vitales pour la pérennité naturelle des lieux. « *L'impact de la pollution est tellement fort sur certains endroits, qu'il endommage fortement la capacité de la faune et de la flore à s'y développer. Nous al-*

lons donc travailler avec des experts pour examiner les actions à conduire sur les sols et le choix des essences à planter, afin d'arriver plus rapidement aux objectifs écologiques visés, analyse Camille Barbara. L'enjeu est d'en faire un site exemplaire. Nous allons prendre notre temps pour faire de ce projet ambitieux, un exemple à l'échelle nationale. »

Nicolas Théodet

ŒDICNÈME CRIARD

Avec son plumage brun clair strié de noir, l'Œdicnème Criard est un échassier nichant sur le sol et qui préfère courir que voler. L'enlèvement des déchets va favoriser un retour à sa nidification sur le site de la plaine de Chanteloup. Cet oiseau passe l'essentiel de son temps tapi au sol. Un excellent moyen d'autodéfense car ses couleurs, identiques au terrain, le rendent invisible en cas de danger.



© Gérard Baudouin

Écoresponsabilité :



le Département reconstruit des collèges plus verts



Suite au bilan carbone réalisé en février 2020, le Département des Yvelines lance de grands travaux afin d'atteindre l'exemplarité environnementale des bâtiments. Quinze collèges seront reconstruits entre 2023 et 2026.

À l'échelle nationale, le secteur du bâtiment représente près de 45 % de la consommation d'énergie et près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Le bilan carbone du Département des Yvelines, réalisé début 2020, a mis en avant le poids majeur des bâtiments, et particulièrement des collèges publics, dans l'empreinte environnementale de la collectivité.

Deuxième poste le plus énergivore, les consommations énergétiques des collèges représentent 21 % de l'impact global du Département. Face à ce constat, un nouvel objectif : que toutes les futures constructions du Département répondent aux plus hauts standards environnementaux, tant au niveau des consommations d'énergie que de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Faire des futurs bâtiments neufs du Département des modèles de performance énergétique

Concrètement, pour les futurs bâtiments neufs du Département des Yvelines, les performances suivantes seront désormais recherchées :

- Généraliser des bâtiments à énergies renouvelables ;
- Diminuer drastiquement les consommations énergétiques ;
- Déployer des bâtiments à faible empreinte carbone tout au long de leur cycle de vie.

525 M€ pour reconstruire 15 collèges avec un haut niveau d'exigence environnementale

Dans ce cadre, 15 collèges existants, parmi les plus énergivores, seront reconstruits par le Département. Actuellement, ces établissements présentent une consommation énergétique moyenne de l'ordre de 200 kWh/m², soit une consommation supérieure de 30 % à la moyenne des collèges actuels. Après travaux, la réduction des consommations attendue est de plus de 50 %. Évalué à 525 M€, ce programme d'investissement démontre l'ambition et l'engagement du Département en faveur d'une haute performance environnementale de ses actions.

Chloé Bringuier

ÉNERGIE

Habiter Mieux : rénovations efficaces

Les Français l'ont bien compris : le réchauffement climatique ne laisse aucun répit. Depuis 2011, le Conseil départemental des Yvelines s'investit dans le programme « Habiter Mieux », mis en place par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), avec la sincère conviction que la rénovation énergétique est incontournable.

Pour faire simple, la rénovation énergétique désigne l'ensemble des travaux visant à diminuer la consommation énergétique d'un bâtiment. Isolation d'un mur, d'un plancher, de combles, travaux de menuiserie, chauffage... Ce sont des investissements conséquents et le programme « Habiter Mieux » aide justement les propriétaires à faire le point sur les interventions nécessaires dans leur logement.

Il y a trois ans, Anne-Claire a pu bénéficier de cette aide et plus les années passent, plus elle en est ravie : « *C'est un investissement au début, mais j'économise sur mes factures chaque année.* » Plus besoin de

monter le chauffage lors des soirées hivernales. L'isolation des combles et d'un mur par l'intérieur lui permettent d'avoir un logement bien isolé où la température reste agréable, hiver comme été.

Visuellement, on ne se doute pas que le logement a été totalement isolé, c'est un travail presque invisible pour des économies bien réelles !

Un enjeu national

La rénovation énergétique est sur toutes les lèvres. En septembre 2020, l'État en a fait l'un des enjeux phares de son plan de relance. Ces travaux présentent de nombreux intérêts. En effet, le prix de

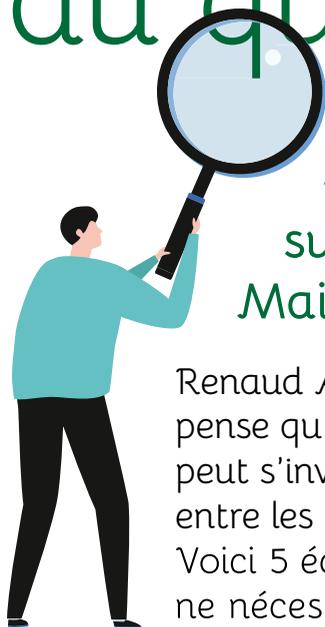
l'électricité en France ne cesse d'augmenter. En janvier 2020, les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté de 3,5 % à 4 % . Un logement bien isolé protège de cette hausse constante. Le confort de vie n'en ressort qu'amélioré. Un autre point qui n'est pas à négliger : la rénovation énergétique permet d'augmenter la valeur de son bien. À titre d'exemple, la valeur d'une maison augmente de 5 % par classe énergétique gagnée. En 2019, une enquête menée par le site *Seloger.com* révélait que 68 % des acheteurs potentiels seraient prêts à renoncer à la visite d'un bien en cas de mauvais classement énergétique.

Chloé Bringuier



© i-Stock

5 écogestes faciles du quotidien



« Sauver la planète », une injonction sur toutes les lèvres et à juste titre. Mais comment faire ?

Renaud Anzieu, membre de l'association des Colibris à Versailles pense qu'il faut arrêter d'attendre que les autres agissent : chacun peut s'investir à son échelle. Les Colibris favorisent les rencontres entre les habitants animés par cette même vision de l'écologie. Voici 5 écogestes qu'ils appliquent, faciles à mettre en place et qui ne nécessitent aucun investissement financier.

3

Préserver l'eau

Si c'est l'un des gestes les plus connus, il est bon de le rappeler, car son impact n'est pas négligeable. Arrosage, douche, bain, tâches ménagères... En France, un adulte consomme en moyenne 137 litres d'eau par jour. Chacun peut légèrement modifier ses habitudes. Un bain nécessite entre 120 et 200 litres d'eau tandis que 40 à 60 litres seront suffisants pour une douche.

Comment faire ? Privilégier les douches donc, couper l'eau lorsqu'elle coule inutilement, lancer les appareils de lavage lorsqu'ils sont bien remplis, ne pas jeter de produits toxiques dans les sanitaires. Éviter également d'utiliser l'eau potable pour arroser vos jardins ou laver vos véhicules. Si vous avez un espace extérieur, vous pouvez d'ailleurs facilement récupérer l'eau de pluie.



4

Favoriser les circulations douces et limiter vos déplacements lorsque cela est possible

Le Conseil départemental des Yvelines met un point d'honneur à développer les pistes cyclables à travers le département : plus sécurisées, pratiques et agréables. Si cela est possible, favorisez les déplacements à vélo ou même à vélo électrique. Les transports en commun ou le covoiturage sont également de bonnes solutions.

Si cela s'accorde avec votre emploi, sachez également que le télétravail est un excellent geste éco-citoyen. En France, le trajet domicile-travail d'un employé est en moyenne de 26 km par jour. Une journée de télétravail représenterait un gain de 400 kg de CO2 par personne et par an !



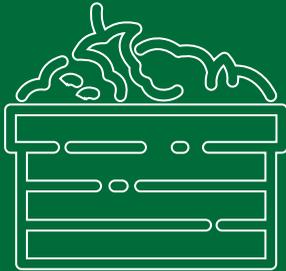
1

Le compost

C'est l'action qui a le plus d'impact et cela en étonnera plus d'un! En effet, remplir nos poubelles de déchets organiques revient au bout d'une année à brûler 60% à 90% d'eau.

Comment ? Si vous disposez d'un jardin, quelques palettes formeront votre compost! Épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'œufs...

Vous n'avez pas de jardin? Renseignez-vous auprès de vos voisins, de votre ville : si rien n'est mis en place, pourquoi n'en seriez-vous pas l'instigateur? Les espaces verts du Département des Yvelines sont prêts à vous aider : vous êtes en groupe, à la recherche d'un lieu et capable de gérer votre compost? Contactez-les!



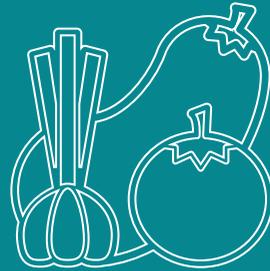
2

Consommer local et de saison

Le Conseil départemental des Yvelines est très investi dans les circuits courts, il soutient les agriculteurs et producteurs tout au long de l'année. Réduire sa consommation de viande peut également être une solution. À titre d'exemple il faut 15 000 litres d'eau pour produire 1kg de bœuf : 50 bains pour 1 steak.

Comment ? Procurez-vous la carte des producteurs mise en place par le Département des Yvelines.

Consommez des produits de saison : pourquoi ne pas vous rapprocher d'une AMAP afin de faire vivre les producteurs de votre région tout en consommant des produits de qualité ?



5

Réduire vos déchets

Quel meilleur déchet que celui que l'on ne produit pas? Ne jetez plus vos appareils électroménagers : réparez-les seul ou en groupe lors de nombreux Repar'Café qui voient le jour dans le département. Utiliser des emballages réutilisables lorsque vous faites vos courses est également une bonne solution. Le seconde main (vintage) est aussi très en vogue : voilà qui est facile à mettre en place !



À retenir

Notre environnement change du tout au tout et ces gestes, à grande échelle, permettent d'aller dans une direction plus écologique. Enfant ou adulte, chacun peut se lancer dans ce que Renaud qualifie de philosophie de vie. Certains diront que ces gestes sont un retour en arrière, mais il s'agit en réalité de consommer mieux et de reprendre confiance en ce que nous savons faire, et en l'avenir.



Y TOUS
ÉCO
RESPONSABLES

Les défis d'un automne si particulier

DOSSIER

JEUNESSE





Dès l'annonce de la fermeture des établissements scolaires puis l'instauration d'un confinement général, un plan d'action a été mis en place par le Département des Yvelines pour la jeunesse, avec un double objectif : l'accompagner afin qu'il y ait le moins de ruptures possible dans le parcours éducatif et anticiper une rentrée qui s'annonçait très « extraordinaire ».

« **L**a pandémie inflige de multiples chocs aux jeunes. Non seulement elle détruit leurs emplois et leurs perspectives d'emploi, mais elle compromet aussi leur éducation et leur formation », prévient Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation Internationale du Travail dans le rapport « Les jeunes et la Covid-19 : impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental » publié le 11 août 2020.

Et comme l'explique le docteur Jean-Marc Ben Kemoun, pédopsychiatre et médecin légiste à l'unité médico-judiciaire de l'hôpital de Versailles, la crise sanitaire a aussi de graves répercussions sur le bien-être mental des jeunes (lire p. 23-34). Face à cette situation, tout le monde doit se mobiliser. Les équipes du Conseil départemental étaient bien sûr à pied d'œuvre.

Priorité à la continuité pédagogique

Accompagner les jeunes durant les 55 jours de confinement a été possible grâce à la réactivité de Seine-et-Yvelines Numérique (SYN), l'opérateur interdépartemental qui a vocation à répondre aux enjeux numériques du territoire : distribution de tablettes, informations en continu, déploiement du Wi-fi, création d'un nouvel environnement numérique de travail...

Et pour cette rentrée 2020 pleine d'incertitudes à cause de la Covid-19, le Département et SYN ont pris les devants pour assurer, quoi qu'il arrive, la continuité pédagogique (lire p. 29).

Le confinement a creusé les inégalités. Trop de jeunes de milieux défavorisés sont sortis des radars de l'Éducation nationale. C'est pour récupérer ces enfants et adolescents décrocheurs que les services départementaux ont déployé des actions de prévention : séjours d'aération pendant le confinement, notamment pour les enfants confiés

à l'Aide Sociale à l'Enfance dont ceux de la MEY (lire p. 25). Puis, parce que l'apprentissage des savoirs reste la clé de l'égalité des chances, le Département a lancé les « Quartiers d'été » et les « Vacances apprenantes », des dispositifs qui ont servi de modèle à ceux étendus partout en France. Ateliers de théâtre ou de journalisme pour travailler l'éloquence, révision des notions de calcul et de géométrie en poney (lire p. 26)..., l'approche a été aussi originale qu'efficace.

Retrouver le goût d'apprendre

Les enfants ont retrouvé le goût d'apprendre et ont eu moins d'appréhensions à l'approche de la rentrée scolaire. Ces opérations ont également permis à une trentaine de sites yvelinois de survivre à la crise. Du gagnant-gagnant en quelque sorte.

En cette rentrée inédite et surtout empreinte d'aléas sanitaires et économiques, un pilier demeure : les centres de protection maternelle

et infantile. Les « PMI » ont 75 ans et sont à l'honneur en novembre 2020. Dans les Yvelines, elles jouent toujours un rôle universaliste et essentiel en matière de prévention sanitaire et sociale (lire p. 27) auprès des futurs parents mais surtout des mamans et des enfants de moins de six ans.

75 bougies pour les PMI

Outre les soins dispensés, les professionnels des PMI sont aux avant-postes pour détecter des situations familiales à risques (défaillance de la parentalité, violences intrafamiliales, maltraitance sur les enfants...) qui non prises en charge au plus tôt, peuvent engendrer des traumatismes irréversibles. Un sujet si sensible qu'un institut de lutte contre les psychotraumatismes va être créé dans les Yvelines (lire p. 24). Il marque la volonté départementale d'adapter la protection de l'enfance aux réalités sociales et scientifiques de notre époque.

Sandrine Gayet



ENTRETIEN

« Il faut former les professionnels à la détection des signes d'alerte du psychotraumatisme »

Jean-Marc Ben Kemoun,
pédopsychiatre et médecin légiste
au Centre hospitalier de Versailles

Nous sommes confrontés à une pandémie sans précédent. Quel en est l'impact sur la santé mentale ?

Le confinement puis toutes les incertitudes entourant le virus sont des facteurs de stress importants. Les jeunes vivent avec la peur d'être contaminé, celle de mourir et celle de contaminer les autres. L'isolement social a provoqué l'ennui, la peur des fins de mois difficiles. Pendant le confinement, les jeunes notamment se sont retrouvés au cœur de tensions intrafamiliales, parfois victimes de violences sans échappatoire...

Quels sont les symptômes de ce stress provoqué par la crise ?

Ils sont nombreux et plus ou moins prononcés. On relève l'anxiété, les troubles du sommeil, la perte d'appétit, la colère, l'irritabilité, la fatigue ou encore les difficultés d'attention, la morosité et la dépression. Avec des chiffres pouvant aller jusqu'à 50 % des jeunes touchés par un ou plusieurs de ces symptômes ! Les annonces jour après jour du nombre de malades et de morts sont très anxiogènes. La communication sur l'enfant facteur de propagation du virus, mal expliquée, en plus d'être stigmatisante est catastrophique.

Comment mieux communiquer auprès des jeunes ?

Il ne faut rien leur cacher sur les risques, les séquelles et les formes graves de la maladie. Mais il faut aussi parler de la solidarité qui s'est tissée un peu partout,



souvent portée par les jeunes, du rôle de chacun dans la société et rappeler, sans dramatiser, que l'être humain est mortel.

Peut-on parler de génération sacrifiée ?

Oui. L'Organisation internationale du travail a remis un rapport qui pointe l'augmentation des inégalités, la destruction des emplois, l'affaiblissement du potentiel productif de toute une génération par la fermeture des lieux d'apprentissage, des universités... malgré les efforts faits par les jeunes pour ne pas décrocher. Mais la société n'était pas préparée, la 4G était saturée, les outils de travail à distance pas assez efficaces...

Vous êtes un spécialiste des psychotraumatismes chez l'enfant. De quoi s'agit-il ?

Le psychotraumatisme n'est pas une définition admise par tous. Pour ma part, je dirais que c'est une réaction physiologique à un événement venant percuter, désorganiser notre fonctionnement psychique et donc, nos émotions, nos comportements, nos capacités relationnelles. Le traumatisme peut survenir lors d'événements uniques qui peuvent être d'origine naturelle (catastrophe) ou humaine intentionnelle (agression) ou accidentelle. Il peut aussi survenir lors d'événements répétés : torture, esclavage, violence familiale prolongée, abus sexuels ou physiques. >

> **Quel est le socle du bon développement de l'enfant ?**

Pour se développer de façon harmonieuse et optimale, il faut que ce que l'on appelle les besoins fondamentaux soient assurés et que l'enfant se développe dans des conditions d'attachement sécurisées, répondant à ses besoins : physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et avec le besoin de s'accomplir. Les figures d'attachement primaires (mère ou substitut dans nos sociétés) et secondaires (père, grands-parents...) doivent répondre à ces besoins pour que l'enfant devienne un adulte épanoui, intégré, en relation et en bonne santé mentale.

Quels signaux de maltraitance doivent nous alerter ?

Nous sommes tous concernés par la maltraitance et nous devons tous être vigilants. Un enfant qui se replie sur lui-même, ou dont les résultats scolaires chutent brutalement, les troubles du sommeil, le manque d'appétit, la scarification, des crises de colère, des maladies somatiques sont des signes que quelque chose ne va pas.

Les Départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine et le centre hospitalier de Versailles créent un institut que vous copilotez avec le Pr. Speranza. Quelles seront ses missions ?

Il accompagnera les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et leur entourage, dans leur évolution, dans tous les domaines de la vie, suite à un psychotraumatisme. Aujourd'hui, l'offre de prise en charge est parcellaire. Face à des situations complexes, il faut apporter des solutions adaptées et innovantes.

Les priorités du Centre sont le repérage précoce des situations à risque, le diagnostic et l'évaluation puis une prise en charge globale et non plus uniquement sanitaire. Cela implique l'entourage familial mais aussi scolaire et les professionnels de la protection de l'enfance. Il faut donner aux figures d'attachement les moyens de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant pour, in fine, prendre le relais des professionnels.

Propos recueillis par Sandrine Gayet

UN INSTITUT DÉDIÉ À LA PRISE EN CHARGE DES TRAUMATISMES

Les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), victimes d'abus et de violences sont très exposés à un risque de traumatisme psychique. C'est pour comprendre, détecter, traiter et prévenir les ruptures de prise en charge qu'a été créé l'Institut interdépartemental du psychotraumatisme de l'enfant, pierre angulaire de la protection de l'enfance.

A l'initiative des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ce Groupement d'intérêt public (GIP) sera composé du Centre hospitalier de Versailles et de structures référentes dans le domaine de l'enfant. Les membres définiront ensemble les axes de formation et de recherche. Le GIP sera par ailleurs doté d'un Conseil scientifique et d'orientation composé de professionnels et représentants d'instances reconnues œuvrant dans le champ du psychotraumatisme, d'associations de parents d'enfants souffrant de psychotraumatisme, ou encore de personnalités et d'autorités qualifiées.



© i-Stock



Adapter l'accueil à chaque enfant

yvelines-infos.fr

Installée à Mantes-la-Jolie, dans le quartier de Gassicourt depuis 2015, la Maison de l'Enfance des Yvelines accueille chaque année en moyenne 200 mineurs en situation d'urgence confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sur décision judiciaire. Cet automne, l'établissement souffle ses 5 bougies. « *Je ne voulais pas venir ici, mais on ne m'a pas laissé le choix* », souffle Ricky, un ado qui vient d'arriver à la Maison de l'Enfance. Dans un super rap, il raconte avec Ibrahim leur histoire, ils rendent hommage aux équipes de la MEY qui les ont accueillis, écoutés et respectés. C'est une des missions complexes du Conseil départemental : accueillir, proté-

ger, accompagner les mineurs victimes de violences physiques, morales ou sexuelles ou issus de familles en très grande difficulté sociale. La Maison de l'Enfance des Yvelines est au cœur de cette mission. La MEY offre aux jeunes un cadre réconfortant, lumineux et apaisant. Tout y est pensé pour l'enfant dont le quotidien bascule tout à coup et qui se retrouve sans repères. Ici, une équipe complète accompagne au quotidien, 24 h/24, les arrivants qui resteront quatre mois maximum : puéricultrices et auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, infirmière, psychomotricien, psychologues, maitresses de maison, cuisiniers, lingères, agent d'accueil...

Pour travailler avec les enfants et les adolescents sur les traumatismes subis, plusieurs techniques ont été mises en place : l'art thérapie, la musicothérapie, la méditation animale, le yoga ainsi que l'approche Snoezelen (thérapie multisensorielle).

Sandrine Gayet



En moyenne, **200** mineurs accueillis par an

Un été pour retrouver le goût d'apprendre

Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. Sur fond de crise sanitaire, l'été 2020 aurait été encore plus difficile pour la jeunesse défavorisée si le Département n'avait mis en place l'opération « Quartiers d'été ». Le bilan est très positif. Tant pour les jeunes que pour les partenaires.



« Leur redonner le goût d'apprendre, leur offrir une parenthèse apaisante, éveiller leur curiosité, les mettre en situation de faire », tels étaient les objectifs de ces Quartiers d'été pour préparer ces jeunes à la rentrée après des mois sans école, explique Maureen Hoger, responsable de prévention à la Direction Enfance et Jeunesse du Département. Beaucoup de jeunes de milieux pauvres ou en souffrance sociale ont disparu des radars de l'enseignement à distance. Il fallait vraiment mettre sur pied un programme fort qui ait du sens. Les « Quartiers d'été » ont été conçus pour offrir des animations et des mini-séjours ludiques et éducatifs. Le dispositif a aussi permis de soutenir les acteurs touristiques et culturels touchés par la crise sanitaire. Des centaines de jeunes Yvelinois ont ainsi pu partir quelques jours au vert, sortir, découvrir et apprendre, tout en s'amusant.

Retrouver le goût d'apprendre

Didier Lecoq, professeur des écoles et d'équitation, a débordé d'imagination pour que des « trucs barbants » comme les maths passent comme des confiseries. « On a appris à calculer la quantité de nourriture qu'il faut donner aux chevaux avec les bottes de foin », raconte Dylan, 9 ans,



qui, au Campus des Mureaux, a découvert l'équitation et des ateliers aussi ludiques que pédagogiques autour de l'écologie, de la robotique et du numérique.

À la base de loisirs de Moisson, les ateliers de robotique, musique et street art ont aussi fait le plein. Lakhdar Djerdoubi, chargé de prévention au collège Louis Paulhan de Sartrouville, a fait partie des encadrants de ces vacances apprenantes. « Ce qu'ils ont appris par exemple durant l'atelier street art, ils vont le poursuivre à la rentrée, autour de l'écriture, de l'art populaire, des arts plastiques. Les ateliers théâtre leur ont permis de travailler l'éloquence... »

Sorties culturelles et sportives

Châteaux, musées, bases de loisirs, maisons des illustres, espaces animaliers..., trente sites ont accueilli des enfants et des adolescents pour des visites culturelles et des animations sportives. Ce partenariat a donné un coup de pouce à l'activité touristique locale et a permis à de nombreux sites de notre territoire de rester en activité après des mois de fermeture imposée par la crise sanitaire.

« Ces deux mois à recevoir ces jeunes de quartiers dans notre parc d'accrobranche nous ont vraiment plu et nous espérons qu'eux aussi ont pu passer un bon moment... Au vu de leurs sourires en repartant nous pensons que oui ! » déclare Thomas Abouhachem, responsable de l'Accrobranche Indian Forest à Morainvilliers. « Moi j'ai aimé le château car il y avait des mannequins habillés comme dans les livres d'histoire », nous disait Samia, 10 ans, lors d'une passionnante visite guidée du château de Breteuil.

Sandrine Gayet



LES SITES PARTENAIRES DES QUARTIERS D'ÉTÉ 2020 :

Accrobranche Indian Forest ; le Parc aux étoiles ; Nautic Park ; France Miniature ; Ferme de Gally (Saint-Cyr et Sartrouville) ; le Potager du Roi ; le Château de Breteuil ; la Bergerie nationale ; le Hameau de la Reine ; la Maison des Insectes ; Cap Enigme Forêt de Sainte-Apolline ; le Domaine de Dampierre ; le Château de Versailles et l'Académie équestre ; le Vélodrome national ; le Château de Maisons-Laffitte ; la forêt de Beynes ; le Musée du Domaine royal de Marly ; l'Espace Rambouillet ; le Musée de la Toile de Jouy ; le Zoo de Thoiry ; la Maison Elsa Triolet-Aragon ; le Domaine de Madame Elisabeth ; le Château de Rambouillet et le Rambolitrain ; le Musée de l'Hôtel Dieu ; la Maison Léon Blum ; la Réserve naturelle de Limay ; la Seine Musicale ; le domaine départemental de Sceaux ; le golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines ; le Centre de musique baroque de Versailles.

LES 75 ANS DE LA PMI

Au service des parents et des bambins



Créée en 1945, la Protection Maternelle et Infantile, confiée aux services départementaux, avait pour vocation la lutte contre la mortalité infantile et les problèmes nutritionnels et infectieux. Dans les Yvelines, la PMI s'est modernisée et joue un rôle essentiel auprès des mamans, des enfants de 0 à 6 ans et des futurs parents.

« J'ai été avec mon bébé dans la PMI près de chez moi, rue Jouvencel. L'équipe a été formidable et très à l'écoute de mes angoisses. C'est vraiment un service précieux » (Marie, cadre, maman d'un bébé de 8 mois).

La PMI a une vocation universaliste : elle est destinée à la santé de toutes les femmes enceintes et de tous les enfants de moins de 6 ans. En plus des consultations infantiles, les bilans de santé des enfants de 3-4 ans et un suivi à domicile pour les enfants qui le nécessitent, la PMI propose aux femmes un suivi de la grossesse par une sage-femme, un accompagnement du retour à domicile après l'accouchement et des actions de planification familiale.

Le Département des Yvelines a par ailleurs créé le Bus PMI en 2017, un service itinérant qui va dans les zones rurales à la rencontre des familles isolées.

Plus de 40 000 consultations par an

Dans les Yvelines, cette vocation est bien réelle puisque les futures mères et les jeunes mamans qui s'y rendent viennent de tous les milieux, ce qui n'est pas le cas dans tous les départements.

Ainsi, plus de 40 000 consultations médicales, gratuites, sont réalisées chaque année dans les PMI yvelinoises. Un enfant sur quatre, de 0 à 2 ans, y est suivi, soit près de 10 200 nourrissons et tout-petits. Et près de 90 % des enfants de 3 à 4 ans y sont examinés, soit 17 000 enfants de cette tranche d'âge.

Dans les Yvelines, les centres de PMI proposent de nombreux ateliers gratuits, sur l'allaitement par exemple ou encore le soutien à la parentalité...

Sandrine Gayet



OZE, LE COLLÈGE CONNECTÉ, POUR TOUS !

Plus moderne, plus ergonomique et complètement adapté à une utilisation sur tablettes et Smartphone, oZe, le nouvel ENT, espace numérique de travail, facilite le quotidien des collégiens et de leurs parents.

Mis en place par Seine-et-Yvelines Numérique, dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, oZe offre de nombreuses fonctionnalités aux collégiens, à leurs familles et à l'ensemble des acteurs de la vie scolaire : messagerie personnelle à chacun, partage de documents, accès à diverses ressources pédagogiques comme le soutien scolaire en ligne ou les manuels numériques... un accès aux notes, à l'emploi du temps et au cahier de textes.

Grâce à ce nouvel outil, facile d'utilisation et gratuit, les familles sont désormais accompagnées au quotidien, et peuvent rester connectées à tout moment de la journée. 40 collèges étaient concernés l'année dernière, cette année le nouvel espace numérique est accessible dans 114 collèges du département. Les codes d'accès (un pour les enfants et un pour les parents) sont remis pour chaque enfant par le collège, si vous ne l'avez pas encore reçu, rapprochez-vous de votre établissement.

► OZECOLLEGE.YVELINES.FR



Une rentrée au temps de la Covid-19

Nul ne pourra oublier la fin de l'année scolaire 2020. Cours à distance, retour timide au collège, brevet annulé. Si l'été a permis à chacun de décompresser, la rentrée a dû se faire dans des conditions sanitaires complexes.

La Covid-19 circule toujours activement : la France et les Yvelines ne sont pas épargnées. Pour cette rentrée, 100 % des élèves sont présents dans les locaux et les cours à distance ne sont plus d'actualité. Khadija Trouiller, proviseure, fait le point sur le protocole du collège Jacques Cartier d'Issou.

« Bien sûr, ce n'est pas une rentrée comme les autres. Nous avons fait de nombreux aménagements afin d'accueillir nos élèves en sécurité. »



Le port du masque est obligatoire dans le bâtiment et pendant les récréations, les salles de classes sont aérées et l'accès à la cantine est

réglé comme du papier à musique. Les adultes et les adolescents ont connu plus chaleureux, mais ce règlement sanitaire strict permet à chacun de se sentir en sécurité. Madame Trouiller explique :

« Pour l'organisation du troisième dispositif sanitaire, nous avons travaillé en collaboration avec les parents afin que chacun soit impliqué et rassuré. »

Six cents élèves cohabitent à nouveau depuis le 1^{er} septembre au collège Jacques Cartier. Tout se passe bien et chacun maîtrise ses nouvelles habitudes. Gel hydroalcoolique avant chaque début de cours, lavage des mains avant le déjeuner, changement de masque à la mi-journée. Si des questions ou craintes subsistent : l'infirmière scolaire est présente chaque jour dans l'établissement. *« Une réelle chance »*, selon la proviseure.

Chloë Bringuier





Numérique : préparer le plan B

yvelines-infos.fr

Si tout est mis en place pour que les collégiens puissent se rendre à l'école chaque jour, il se peut que certaines classes ou certains établissements soient contraints de fermer leurs portes pour cas de Covid-19. Le Département a tout anticipé.

L'opérateur Seine-et-Yvelines Numérique (SYN), déjà très réactif durant le confinement (voir magazine 32), se prépare à toutes les éventualités afin qu'aucun collégien ne perde une journée de cours.

Lors du confinement du printemps 2020, le Conseil départemental des Yvelines et SYN ont autorisé et encouragé les prêts d'équipements mobiles présents dans les collèges, aux familles qui en avaient besoin. En effet, le manque d'ordinateurs est réel, tout comme l'impossibilité de partager un appareil lorsque plusieurs jeunes en ont besoin. Grâce

à ces prêts, le lien entre les familles et l'école a été maintenu.

5 000 tablettes prêtes à être déployées au domicile des élèves

La situation sanitaire étant complexe, SYN et le Département des Yvelines prennent les devants. Si une fermeture est déclarée, l'organisation d'un enseignement à distance est prête et toutes les ressources seront mobilisées : Lumni sur France 4, classe virtuelle du CNED... Pour le moment, SYN constitue un stock de 5 000 tablettes programmées et prêtes à l'usage avec un logiciel travail-

lé avec l'Académie. SYN se charge, en lien avec les établissements, d'identifier les familles en « fragilité numérique » afin qu'elles soient prioritaires en cas de cours à distance.

Au collège Jacques Cartier à Issou, Seine-et-Yvelines Numérique a distribué des petites caméras très performantes que les professeurs peuvent utiliser pour proposer facilement des cours à distance dans de bonnes conditions.

Ces 5 000 tablettes ont certes un coût, mais elles ne sont qu'une anticipation des acquisitions qui seront nécessaires en 2021.

Chloë Bringuier

2020-2021

FANTASIES MUSICALES

EN YVELINES

RÉSIDENCE ITINÉRANTE
DE L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE
DIRIGÉ PAR PEJMAN MEMARZADEH



19 septembre 2020 ÉLANCOURT

13 novembre 2020 LE PERRAY-EN-YVELINES

5 février 2021 CHANTELOUP-LES-VIGNES

27 mars 2021 ABLIS

PLUS D'INFOS SUR :

yvelines-infos.fr

sortir-yvelines.fr

— RÉSIDENCE
— ITINÉRANTE
— 2019 - 2021



ORCHESTRE DE L'ALLIANCE



Yvelines
Le Département



TRAVAIL

Les tiers-lieux **stimulent les campagnes**

C'est un phénomène structurant qui s'ancre dans les Yvelines. Ces espaces de coworking raniment les campagnes et les zones péri-urbaines. Ils séduisent de plus en plus de travailleurs indépendants et de créateurs d'entreprise qui veulent collaborer, innover et « faire » ensemble. Mais ces écosystèmes restent fragiles.

Olivia Allard, gérante de la Briqueterie : « Les services publics ont à mon sens une véritable place à reprendre au cœur de l'entrepreneuriat. »

« **L**e mouvement des tiers-lieux n'est plus un simple phénomène alternatif marginal, insiste Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation « Travailler autrement ». C'est un phénomène économique émergent mais réel qui touche l'ensemble des territoires, et bien plus puissant qu'on ne l'imaginait. »

C'était déjà le cas avant la crise sanitaire, mais depuis le confinement, le rapport des Français au travail et à l'entreprise connaît une mutation sans précédent. Elle implique plus d'autonomie pour les individus et plus de souplesse pour les entreprises. Patrick Levy-Waitz qui a piloté la mission « Coworking : territoires, travail, numérique » (lire encadré), observe qu'il ne s'agit pas d'une évolution de courte durée « mais bien d'une tendance puissante et durable à laquelle participent les tiers-lieux ». Un phénomène rendu possible et qui prend de l'ampleur grâce, bien sûr, au déploiement d'internet et de la fibre dans les campagnes.

Réseauter, innover, co-construire

Le tiers-lieu n'est pas une auberge espagnole ni un télé-centre, ni un espace Wi-fi ouvert aux quatre vents. Et ce n'est pas uniquement du coworking (ou travail partagé). Les échanges, la mutualisation des savoirs et des outils y ont toute leur place.

C'est aussi un état d'esprit, une philosophie dont l'ADN est le « faire ensemble ». Ce modèle de

travail « ni chez soi ni en entreprise » séduit les créateurs d'entreprises, les artistes, des professionnels libéraux, des artisans et les travailleurs indépendants. Leur motivation ? Ne pas bosser seul dans son coin, rompre avec les épuisants trajets maison-boulot et privilégier un certain cadre de vie. Pierre, courtier en assurances parisien, gère son activité depuis les Yvelines. Avant le confinement, il travaillait trois jours



À la Briqueterie de Feucherolles, lorsqu'un espace se libère, l'équipe essaie d'intégrer de nouvelles activités complémentaires de celles déjà présentes dans les lieux. Aujourd'hui, Olivia Allard souhaite accueillir un électricien/plombier



Le « 50 Coworking » à Méré Village est administré par Blandine Cain, consultante par ailleurs. Elle siège au Conseil national des tiers-lieux : « On observe de plus en plus de travailleurs nomades qui gèrent leur temps de travail entre le présentiel en entreprise et le télétravail. Des formules qui pourraient se développer mais qui sont freinées par les encadrements intermédiaires des grandes entreprises »



à Paris et deux jours au 50 Coworking de Méré Village à l'entrée de Montfort L'Amaury. Désormais, il inverse le rythme pour passer plus de temps dans ce superbe espace de coworking blotti entre les champs de maïs. Tristan, journaliste et historien d'entreprises, amoureux de Paris et de son énergie, a fini par jeter l'éponge, lassé des trajets et de la pollution. Il a trouvé au « 50 » tout ce dont il avait besoin pour concilier travail, convivialité et cadre de vie ressourçant.

Carole Martineau, créatrice de coussins en tissus 100 % écoresponsables, en avait un peu marre de prendre son salon pour un atelier. Elle occupe aujourd'hui un studio de création à la Briqueterie de Feucherolles. Dans cette ancienne usine réhabilitée par la dynamique Olivia Allard, 70 entrepreneurs yvelinois, les « briquettes », forgent la colonne vertébrale de ce lieu qui a donné un nouveau souffle économique à la plaine de Versailles. « *Quelle que soit leur activité, les "briquettes" travaillent en synergie les unes avec les autres car leurs compétences et savoir-faire se complètent et s'enrichissent mutuellement* », explique Olivia Allard. Autre site très inspirant, le Quai des Possibles à Saint-Germain-en-Laye. Sous l'impulsion de Laurence Besançon, l'ancienne gare de la grande ceinture est devenue un espace tout aussi studieux que joyeux, réputé pour son accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise.

À SAVOIR

« THE GREAT GOOD PLACE »

On doit à Ray Oldenburg, professeur américain de sociologie urbaine, l'expression tiers-lieu qu'il a utilisée pour la première fois en 1989 dans son livre « The Great Good Place ». Selon sa définition, il s'agit d'un espace communautaire (ni la maison, ni l'entreprise), de partage et de collaboration où l'ambiance est conviviale, le cadre chaleureux, ressourçant, inspirant.

Le « 50 Coworking » a été créé en 2015 par Blandine Cain et son époux. Ils ont acheté cette bâtisse en pleins champs qui accueille aujourd'hui une soixantaine de résidents.

Des lieux animés

Le modèle économique du tiers-lieu reste fragile. Pour qu'il fonctionne, il doit être animé par un gestionnaire ou un administrateur et s'ouvrir sur le territoire où il est implanté. Pour Blandine Cain, gérante du 50 Coworking, l'inter-



Au Quai des Possibles de Saint-Germain-en-Laye, de nombreux porteurs de projets sont accompagnés en incubation dans cette ancienne gare.

action avec le territoire est essentielle. « *Le tiers-lieu doit avoir du sens. Il doit être ancré dans le tissu local. C'est un maillon économique et social fort, qui peut attirer dans les communes rurales de nouveaux habitants désireux de se mettre au vert.* » Les tiers-lieux donnent aussi une impulsion aux circuits courts, à la consommation locale et ont un impact non négligeable sur l'empreinte carbone puisque la plupart des coworkers vivent à moins de 30 minutes de l'espace partagé.

Patrick Levy-Waitz observe la montée en puissance du nouveau métier d'administrateur d'espace de coworking. Ses tâches ? Créer du lien, accueillir et accompagner les résidents, s'assurer qu'ils se sentent bien les uns avec les autres, fidéliser les coworkers. Blandine Cain (le 50), Olivia Allard (la Briqueterie) ou Laurence Besançon (le Quai des Possibles) ont ce profil.



L'ADN du lieu est l'écoresponsabilité et l'économie sociale et solidaire.

Dans leurs tiers-lieux, sont organisés des repas, des soirées, des conférences et des ateliers.

Oser une nouvelle organisation du travail, privilégier le partage des compétences, créer des réseaux professionnels, innover,

À SAVOIR

COHÉSION DES TERRITOIRES

Patrick Levy-Waitz a sillonné la France pour observer le phénomène en pleine expansion des tiers-lieux. En est sorti un rapport en 2018 intitulé « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble – tiers-lieux, un défi pour le territoire ». Il en ressort que les tiers-lieux sont des catalyseurs locaux qui ont un rôle à jouer dans la revitalisation des campagnes et des zones péri-urbaines. Il préconise la création d'une structure nationale de « Fabriques des territoires » avec pour objectif de laisser faire les acteurs qui connaissent le tissu local : il faut renforcer la proximité entre pouvoirs publics et tiers-lieux ; il faut faire confiance aux acteurs en place, multiplier les partenariats public-privé...

cela fait bouillonner les tiers-lieux. Des écosystèmes connectés, conviviaux, écoresponsables qui sont plus que jamais dans l'air du temps.

Sandrine Gayet

PORTRAIT

De Mantes-la-Jolie à la City de Londres

Originaire de Mantes-la-Jolie, Grégoire Szymanski est sur tous les fronts, à même pas 30 ans. c'est depuis Londres qu'il nous raconte son parcours, avec plaisir et enthousiasme.

Élève au lycée Saint-Exupéry, il rêvait d'appartenir à la célèbre rue d'Ulm où se trouve l'École Normale Supérieure (ENS). S'il y a beaucoup d'élèves originaires du Mantois ? Pas vraiment, mais Grégoire en est fier. « *J'ai choisi le lycée Saint-Exupéry car de nombreux partenariats avec de grandes écoles sont proposés, c'était une chance.* » Grégoire pense d'ailleurs que beaucoup de parcours scolaires honorables débutent à Mantes-la-Jolie. Le jeune homme regrette que la lumière soit rarement mise sur ceux qui réussissent.

Après son entrée à l'ENS, le Mantais décide de devenir tuteur : « *C'est important pour moi de rendre ce qu'on m'a donné.* »

Grégoire traverse ensuite la Manche et continue son prestigieux parcours avec un master de mathématiques et de finance. Mais à quoi bon tout ce savoir s'il n'est pas partagé ?

Démystifier la finance sur YouTube

Durant le confinement, Grégoire devient The Financial Guy (en référence au célèbre magazine



© The Financial Guy

The Financial Times) sur YouTube. Son objectif ? Rendre des sujets financiers accessibles à tous... En 10 minutes ! N'est-ce pas un peu ambitieux ?

« *C'est important d'expliquer ce qu'est la finance sans émettre de jugement. En France, il y a une méconnaissance à ce sujet.* » À travers sa chaîne YouTube, Grégoire transmet sa passion et ses connaissances aux plus curieux. Chaque semaine, une nouvelle vidéo est publiée grâce au duo qu'il forme avec un ami. Ce dernier s'occupe de l'aspect artistique et du montage des vidéos.

Le jeune financier trouve ses sujets dans des conversations entre amis et si les vidéos lui demandent du temps et de l'énergie, il y prend tout de même beaucoup de plaisir.

Grégoire a de nombreuses idées pour ses prochaines vidéos : l'impact de la Covid, l'inflation, la création monétaire... Des thèmes qui peuvent sembler complexes... Mais que le jeune youtubeur saura nous expliquer en quelques minutes !

Grégoire Szymanski souhaite partager ce qu'il estime avoir eu la chance d'apprendre

► **FINANCIALGUY.FR**

Chloé Bringuier

ENQUÊTE PUBLIQUE

Donnez votre avis contre le bruit !



Du 15 octobre au 15 décembre 2020, le Département des Yvelines lance une concertation publique qui concerne les routes départementales voyant passer plus de 3 millions de véhicules par an.

Le bruit est perçu par la population comme la première nuisance au domicile et les transports comme la principale source. En France, quelque 7 millions de personnes seraient exposées à des niveaux de bruit critiques pour leur santé (gêne, troubles du sommeil, stress...).

Le Département, gestionnaire des routes départementales, avait engagé des actions fléchées dans son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (2014-2018), qui portait sur les routes départementales (RD) supportant plus de 6 millions de véhicules par an (soit plus de 16 400/jour). Le Plan 2018-2023 portera cette fois sur les RD voyant passer plus de 3 millions de véhicules par an, soit plus de 8 200 par jour.

Quelles solutions ?

Depuis des années, le Conseil départemental agit pour réduire l'exposition des Yvelinois au bruit et entend poursuivre autour de sept axes :

- Favoriser les modes de déplacement moins bruyants (vélo, transports en commun, aide à la mobilité des Yvelinois, améliorer l'offre bus...);
- Modérer le trafic et la circulation automobile dans les centres-villes (abaisser la vitesse sur certaines sections, création de déviation comme celle de la RD 154 à Verneuil...);
- Agir sur les sources de bruit routier (mise en place de protections);
- Développer une politique d'écomobilité auprès des collaborateurs du Département pour montrer l'exemple (télétravail, éco-conduite, flotte automobile électrique);
- Agir sur l'isolation phonique des bâtiments départementaux sensibles, comme les collèges;

- Améliorer le confort des logements sociaux et des Quartiers en Politique de la Ville;
- Consolider sa connaissance de l'environnement sonore du territoire (grâce notamment à un partenariat avec BruitParif).

Au terme de la concertation publique, un bilan sera établi et pris en compte dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et soumis à l'Assemblée départementale.

PLUS D'INFOS

Si vous souhaitez donner votre avis, deux façons de procéder :

- Sur **RÉGISTRE**, à l'Hôtel du Département
(2 place André Mignot à Versailles)

Du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 17h

- Sur **INTERNET** : www.yvelines.fr/ppbe

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Projet soumis à la consultation publique
Routes départementales de plus
de 3 millions de véhicules/an



DONNEZ VOTRE AVIS !
Du 15 octobre au 15 décembre

SUR RÉGISTRE

à l'Hôtel du Département
2 place André Mignot, Versailles
Du lundi au jeudi de 9 h à 18 h
Le vendredi de 9 h à 17 h

SUR INTERNET

www.yvelines.fr/ppbe



ÉCONOMIE

Redécouvrir les villes et leurs commerces

Pour lutter contre la paupérisation des centres-bourgs et des centres-villes, le Département s'engage aux côtés des collectivités sur des projets qui visent à ce que les habitants réinvestissent les cœurs de ville.

C'est un vendredi comme les autres à Houdan. Le maire de la commune, Jean-Marie Tétart, passe dans les rues de la cité médiévale et salue tous les commerçants avec un grand sourire. La vie bat son plein dans cette commune de 3 700 habitants de l'ouest yvelinois. Et pour cause, pas moins de 120 commerces y sont implantés. Alors que la majeure partie des villes subissent la paupérisation de leurs centres au profit des grandes surfaces périphériques, Houdan fait figure d'exception. Le fruit d'une politique rigoureuse en termes d'aménage-

ments urbains. « *Houdan est un centre d'animation naturel. Nous sommes une ville rurale*, analyse Jean-Marie Tétart, maire de la commune depuis 1995. *Ici, pas de zone commerciale, de nombreux achats se font en centre-ville.* »

Exemple à suivre à Houdan

Pour cela, il a fallu rendre le bourg accessible. « *Les trottoirs sont progressivement sécurisés, la ville est organisée avec un piétons-cycles dans le but d'inciter les habitants de Houdan à ne pas obligatoirement venir en voiture* », explique

le maire. La commune a ainsi créé un périphérique de voies vertes, relié directement au centre, qui passera prochainement complètement en zone 30. Mais au cœur d'un milieu rural, la place de la voiture n'est pas à négliger. La politique de stationnement reste un vecteur important en perpétuelle évolution à Houdan. Le maire souhaite créer un parking souterrain dans les trois ans à venir. Avec 200 places qui accueilleront les riverains et les stationnements longue durée, les places en surface s'adapteront aux besoins des clients. « *Plus on sera au centre, plus ce sera court. Plus on s'éloigne, plus le stationnement pourra être plus long* », analyse le maire. La clé pour conserver le dynamisme des commerces, c'est un roulement permanent.

Les centres-villes doivent permettre aux habitants de se déplacer de façon agréable et en sécurité



Cette réflexion autour du tarif du stationnement, la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche en est loin. Depuis la mise en service de la déviation de la D307 en 2018, qui permet de désengorger le village de la circulation, la Mairie a décidé d'importants travaux pour réaménager l'une des voies de son centre. Des projets soutenus par le Conseil départemental via des subventions. En 2019, 96 M€ ont été alloués aux communes et intercommunalités pour leurs projets d'équipements. À cela s'ajoutent 50 M€ sur trois ans, (2020-2022), pour aider les plus petites collectivités à refaire leurs voiries et stationnement.

Reprendre possession de son centre-village

« La crainte des commerçants, c'était que plus personne ne rentre dans la ville », se rappelle Gérard Parfait, adjoint au maire de la commune. Mais les clients habitués continuent à venir. « Quant aux habitants, avec 6 000 passages de voitures par jour au lieu de 18 000 auparavant, ils ont pu se réapproprier les lieux. »

La commune a dû repenser une partie de son urbanisme. L'entrée principale de la ville a été embellie. Autour d'un parking végétalisé et équipé de bornes électriques, se regroupent une supérette, une maison de santé, un pôle sportif et plusieurs commerces. Ce parking gratuit permet d'accueillir tous les visiteurs. Le réaménagement de la rue Charles de Gaulle favorise les mobilités douces. Les trottoirs ont été sécurisés, les pistes cyclables qui relient le centre à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche ont été matérialisées. Tout est fait pour encourager la cohabitation autour des différentes mobilités.

Dans certains cas, la cohabitation est parfois houleuse. La politique du tout-voiture des années 80-90 se retrouve confrontée aux nouvelles mobilités favorables aux petits trajets. Un phénomène accentué par la crise de la Covid-19.

La proximité retrouve un intérêt auprès de la population qui se réapproprie la ville. Il est donc urgent pour les centres de se réinventer. Mantes-la-Jolie est à un tournant. La ville yvelinoise prépare la décennie à venir avec l'arrivée d'Eole, le RER E, le réaménagement du pôle gare et la rénovation urbaine, avec le soutien du Département. Dans cette perspective, elle s'emploie à moderniser son centre. Ainsi, le square Briussel-Bourgeois est devenu un véritable poumon vert où la médiathèque et le théâtre sont valorisés. Un peu plus loin, c'est la place Henri-Dunant qui a été totalement repensée. Les restaurants, les commerces et le cinéma qui l'entourent permettent de créer un véritable pôle de vie dans un endroit auparavant laissé à l'abandon.

Faire cohabiter les mobilités en centre-ville

Les enjeux sont vastes et les envies de chacun sont souvent très différentes. Directeur associé au sein de l'agence Eker, Simon Mazajczyk travaille quotidiennement sur la question de la revitalisation des centres-villes avec les collectivités. C'est le cas de Mantes-la-Jolie, ou de Conflans-Sainte-Honorine.

« La clé, c'est de partager l'information et de créer les conditions d'un dialogue ouvert. Les institutions, le grand public, les associations, les commerçants..., tous ont leurs visions et leur usage de la ville, explique le spécialiste. C'est pourquoi, nous proposons une méthode de concertation qui permet à chacun d'exprimer son point de vue et de trouver par le dialogue des solutions partagées. ».

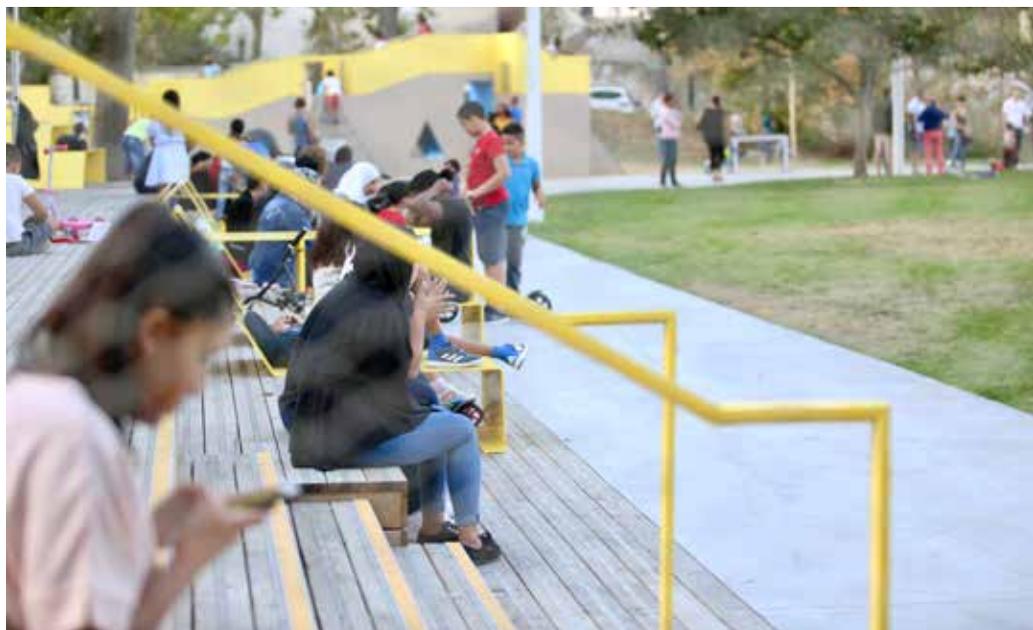
« Quant aux habitants, avec 6 000 passages de voitures par jour au lieu de 18 000 auparavant, ils ont pu se réapproprier les lieux »

Gérard Parfait, adjoint au maire de Saint-Nom-la-Bretèche

À Mantes, cette démarche a notamment permis de revoir totalement l'entrée de ville, qui fait la part belle aux mobilités douces avec la passerelle qui relie le centre-ville à Limay, mais permet aussi de se tourner vers la Seine et le patrimoine de la ville.

Nicolas Théodet

Derrière la mairie de Mantes-la-Jolie, le square Briussel-Bourgeois a été réinvesti par les riverains.



AUTONOMIE

Proches aidants, le Département vous accompagne

S'occuper d'un proche âgé, malade ou en situation de handicap est une charge lourde autant au niveau physique que psychologique. Aussi, pour rester efficace auprès de la personne aidée, l'aidant doit disposer de relais. Le Département se mobilise pour améliorer son soutien aux aidants.



234 000 AIDANTS DANS LES YVELINES

L'aidant est, le plus souvent une femme, de moins de 65 ans, en activité professionnelle. Il y aurait dans le département près de 234 000 personnes occupant cette fonction, 11 millions en tout en France.

Le vieillissement de la population, le désir de rester chez soi le plus longtemps possible et l'évolution du système de santé nécessitent l'engagement de plus en plus d'aidants aux côtés d'un proche en perte d'autonomie du fait de son âge, d'un accident de la vie ou d'un handicap.

« Dans ce contexte, la Conférence des financeurs des Yvelines et le Conseil départemental ont choisi de faire de ce sujet l'une de leurs priorités », explique Béatrice Bouy, chargée de mission Prévention de la perte d'autonomie au Département. L'idée est de proposer un parcours de l'aidant.

Oser demander de l'aide

Bien souvent, les aidants rechignent à demander de l'aide et ne s'accordent que très peu de pauses. Par manque de confiance, par culpabilité (peur de montrer ses limites, son épuisement) ou parce que l'aidant sous-estime l'état de santé de son proche. « Ce refus d'aide peut se révéler dommageable sur la santé des aidants, qui s'épuisent et peuvent tomber malade à leur tour. »

En 2019, le Département a réalisé un diagnostic territorial sur l'aide aux aidants. Il dresse un état des lieux précis sur l'offre existante, les solutions à renforcer, les innovations à encourager.

Affiner l'offre

Par exemple, si les groupes d'échanges et de soutien sont nombreux dans les Yvelines, trop peu s'adressent aux aidants de personnes en situation de handicap. Cela va donc changer. L'offre de répit pour les aidants doit mieux coller à leurs besoins et leur formation doit être renforcée. « De nouvelles approches se développent afin de permettre un accompagnement plus en accord avec les attentes des aidants. Certains d'entre eux ont pu expérimenter le coaching individuel ou de groupe, des applications numériques et autres actions innovantes... » précise Stéphanie Gautier, chargée de mission autonomie.

Il reste encore beaucoup à construire, avec les proches aidants, mais une nouvelle dynamique est lancée.

Sandrine Gayet

L'Agence interdépartementale de l'autonomie, unique en France



Permettre le « bien vieillir chez soi » est au cœur de la politique départementale envers les personnes âgées et en situation de handicap. C'est pour répondre à cet enjeu sociétal qu'a été créée, le 1^{er} octobre, l'Agence interdépartementale de l'autonomie.

Nous sommes entrés dans une société de longévité. Dans cinq ans, il y aura 1 million de personnes âgées de plus de 75 ans supplémentaires en France. L'allongement de la vie implique pour chacun d'être plus attentif à soi, afin que les années gagnées riment le plus possible avec bonne santé et bonne forme. Et espérer retarder le plus tard possible la dépendance pour vivre chez soi le plus longtemps possible. La dépendance a un coût. Permettre aux citoyens de « bien et mieux vieillir » à la maison réduit les coûts supportés par toute la société.

« Je salue l'audace de ce projet, le format inédit de cette agence qui fait participer secteurs publics et privés. Vous êtes des précurseurs »

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

L'innovation au service du progrès social

Dans ce contexte, l'innovation technologique peut et doit être mise au service du progrès social. Les Yvelines, les Hauts-de-Seine et l'Invié créent une Agence interdépartementale de l'autonomie sur le Campus aux Mureaux. Sa force

repose sur la présence de tous les acteurs, publics et privés, du médico-social autour du grand âge, du handicap, de l'emploi. Sa plateforme numérique offrira un bouquet de services adaptés. Un laboratoire de recherche et développement permettra aux start-up de créer des solutions innovantes, pensées avec les usagers, de les tester in situ et de les développer pour le plus grand nombre. L'agence favorisera également la création d'emplois pour les bénéficiaires du RSA, la formation et la valorisation des métiers du « care », (prendre soin en anglais), en s'appuyant sur les compétences de l'agence départementale de l'insertion, ActivitY'.

Sandrine Gayet

DOMYCILE, UNE INITIATIVE EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE

Le Département des Yvelines déploie ce dispositif qui assure un meilleur suivi à domicile des personnes dépendantes. Automatisé et sécurisé, il dote les services d'aide à domicile de badges qui leur permettent d'horodater leurs interventions.

Le bénéficiaire lui, est équipé d'un boîtier qui collecte les données. Ce système simplifie la vie des personnes en leur évitant par exemple, de fournir les factures mensuelles et surtout, il améliore la coordination des soins.





INNOVATION

À la pointe des progrès médicaux

Le Département a alloué une subvention d'1,4 M€ pour l'acquisition du robot chirurgical Da Vinci X. Acquis par le Centre Hospitalier de Versailles, il offre une qualité de soins accessible à tous les Yvelinois dans un établissement public.

« **L**e Département a un rôle essentiel dans l'offre de santé », assure Yann Scott, conseiller départemental et directeur d'un des hôpitaux du Groupement Hospitalier du Territoire Sud Yvelines. L'échelon local est en effet indispensable pour proposer une offre de santé efficace et remédier à la désertification médicale qui touche de plus en plus de communes. Le Département travaille notamment avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour répondre aux besoins de santé des Yvelinois.

Un outil de précision accessible aux Yvelinois

Ainsi, dans ce projet d'accompagnement, le Département a voté une

subvention de 1,4 M€ en juin dernier pour l'acquisition d'un robot chirurgical au Centre Hospitalier de Versailles : le Da Vinci X. D'une valeur de 2,1 M€, ce robot diminue les risques de saignements, de transfusions, d'infections et les douleurs opératoires grâce à une vision 3D permettant un agrandissement par dix.

Véritable outil de pointe, il est aussi très peu accessible dans les hôpitaux publics. Un seul établissement en est équipé en dehors de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP) : l'hôpital Foch à Suresnes (Hauts-de-Seine). Mis à disposition des deux groupements hospitaliers nord et sud des Yvelines, il permettra de proposer

à tous les Yvelinois une grande qualité de soins opératoires et de limiter la fuite des patients vers des cliniques privées, plus onéreuses.

La santé pour tous, un besoin de territoire

En 2020, le Conseil départemental consacre 10,5 M€ à la santé. Ce budget est principalement utilisé pour aider financièrement les communes dans la création et la construction de maisons médicales. Le plan santé prévoit ainsi, la construction d'ici 2022, de vingt maisons médicales financées à hauteur de 32 M€ par le Département, réparties sur l'ensemble du territoire.

Nicolas Théodet



ON EN PARLE



#Écoresponsabilité Lundi 21 septembre 2020, le Département des Yvelines donnait rendez-vous à ses collaborateurs au **@ParcPeupleHerbe** pour un CleanUp Day. Retour en images sur cet après-midi engagé.



La 9^e édition des « Yvelines font leur cinéma » touche à sa fin. Malgré la situation actuelle, vous avez été près de 10 000 spectateurs ! Pour cette fin d'édition, nous vous emmenons dans les coulisses d'une séance au Domaine de Madame Elisabeth à Versailles.



Maison Elsa Triolet : cette année marque les 50 ans de la disparition d'Elsa Triolet.



DANS LES MÉDIAS

ILS PARLENT DE NOUS

Causette

Yvelines : vider « l'océan des déchets » à la petite cuillère



Le Parisien

Masques, caméras, portiques..., une rentrée sous le signe du Covid pour les collégiens des Yvelines. Le Conseil départemental offre deux masques à chaque élève et des portiques ou des caméras thermiques aux établissements du secondaire.



SUIVEZ-NOUS :



yvelines le département



Les_Yvelines



Les_Yvelines



YvelinesCG78



les_yvelines



VERSAILLES



**Réservation
obligatoire sur
histoiredelire.fr**

Sous réserve
de l'évolution
de la situation
sanitaire

HISTOIRE DE LIRE

**SALON DU LIVRE
D'HISTOIRE DE
VERSAILLES**

SAM. 21 & DIM. 22 NOVEMBRE 2020

HÔTEL DE VILLE • HÔTEL DU DÉPARTEMENT • PRÉFECTURE DES YVELINES
ENTRÉE LIBRE / 14H-18H30 / ANIMATIONS • DÉBATS • BD • JEUNESSE

Raising the flag on Ivo Jima © Joe Rosenthal - Réalisation : Direction de la communication, Ville de Versailles

CULTURE

Les Yvelines font leur cinéma :

une 9^e édition réussie !



Près de 10 000 spectateurs ont participé, malgré un contexte sanitaire contraignant, à l'une des 40 séances de cinéma en plein air offertes cet été par le Département.

Cette année, pas moins de 40 communes ont accueilli le dispositif, du 16 août au 8 septembre. Ces soirées ciné en pleine nature sont chaque année de beaux moments de partage et de convivialité. En famille ou entre amis, chacun profite de ces rendez-vous de divertissement... Une façon aussi de ne pas laisser l'été s'échapper trop vite.

Les séances de Versailles, La Celle-Saint-Cloud et Poissy ont réuni à elles seules environ 2 400 spectateurs. Les films « Jumanji », ou « Le Livre de la jungle » ont su rassembler le public, mais le grand gagnant de cette année reste « Le Roi Lion ». Point d'honneur à la commune de Bonnelles qui a rassemblé 500 spectateurs : un excellent score pour une commune rurale de 1 927 habitants. Merci pour votre participation, chaque année plus importante. Rendez-vous l'été prochain pour célébrer la 10^e édition des « Yvelines font leur cinéma » !

Chloë Bringuier



LES CHIFFRES DE L'ÉDITION 2020

Top 3 des films les plus plébiscités

- Le Roi Lion
- Le Livre de la jungle
- Jumanji

LES RECORDS DE FRÉQUENTATION

1 000 personnes ont vu ou revu « Le Roi Lion » à Versailles le vendredi 4 septembre

730 personnes ont vu ou revu « Le Roi Lion » à La Celle-Saint-Cloud le mercredi 26 août

640 personnes ont vu ou revu « Bohemian Rhapsody » à Poissy le vendredi 28 août

NATURE

Rendez-vous dans les propriétés départementales

Le Parc du Peuple de l'Herbe, le Domaine de Madame Elisabeth, le Château de la Madeleine... Qu'ont ces trois lieux yvelinois en commun ? Ils sont tous des propriétés départementales et sont ouverts à tous. Tour d'horizon...

Connexion à la nature au Parc du Peuple de l'Herbe

À Carrières-sous-Poissy, au cœur d'une des boucles de la Seine, le Parc du Peuple de l'herbe est le plus grand espace naturel des Yvelines. Dédié à la préservation de la biodiversité et des insectes en particulier, le Parc du Peuple de l'Herbe est un lieu de découvertes, de promenades et de loisirs entre Seine et nature. La variété des paysages, de la faune et de la flore invitent à l'évasion, avec des parcours pédagogiques et des points de vue inattendus à deux pas de la ville. Le 10 octobre dernier, le Parc du Peuple de l'Herbe a accueilli la célèbre « Fête de la Nature » avec la thématique « Prenons-en de la graine ! ». L'exposition « Fragments en vol, presque poussière » pourra se visiter jusqu'en janvier 2021.

718, rue du Docteur Marcel Touboul, 78955 Carrières-sous-Poissy
 ► WWW.PARC-PEUPLE-HERBE.FR



Balades bucoliques au Domaine de Madame Elisabeth

Situé au cœur de Versailles, le Domaine de Madame Elisabeth, du nom de la plus jeune sœur de Louis XVI, est l'un des derniers domaines princiers du XVIII^e siècle parvenu dans son ensemble jusqu'à nous. Après plusieurs propriétaires successifs, le site est depuis 1983 la propriété du Département des Yvelines. C'est aujourd'hui un lieu dédié à la nature, à la promenade et aux animations. En ce moment, vous pouvez y découvrir l'exposition « « Globe-trotters, les opérateurs d'Albert Kahn autour du monde (1909-1930) » (lire p. 48). Et, vous pourrez bientôt terminer vos promenades dans le nouveau salon de thé du Domaine. 250 m² pensés et aménagés rien que pour vous !

73, avenue de Paris, 78000 Versailles
 ► WWW.DOMAINE-MADAME-ELISABETH.FR



Plongée dans l'Histoire au Château de la Madeleine

Le 25 août dernier, le Château de la Madeleine rouvrait ses (grandes) portes. Y avez-vous déjà été ? Le Château de la Madeleine offre une vue panoramique sur la vallée de l'Yvette. Propriété départementale depuis 1981, le château est un témoin privilégié de l'architecture féodale en Île-de-France. La quasi-totalité du château se visite, à l'exception de la courtine et de la tour des Gardes qui nécessitent des travaux de sécurisation. Le château s'installe entre passé et avenir, puisque depuis 1989, la Maison du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse se situe à l'intérieur de la haute cour du château.

Chemin Jean Racine, 78460 Chevreuse
 ► WWW.SORTIR-YVELINES.FR



Les associations s'engagent pour vivre leur rentrée

Si leurs activités ont été impactées par la crise sanitaire, les associations des Yvelines font leur rentrée avec un enthousiasme à toute épreuve.

Le gymnase de Maule était vide. Pendant près de six mois, il a été comme laissé à l'abandon. La crise sanitaire qui a frappé la France fin mars a obligé toutes les associations à cesser leurs activités. Le club de basket-ball de la ville ne fait pas exception. « C'est frustrant, se rappelle Julien Charretier, licencié et trésorier du club. Plus de matchs, plus d'entraînements... C'est comme s'il manquait quelque chose. » Aujourd'hui, la page est tournée. Les activités reprennent et les jeunes, tout comme les adultes, sont revenus sur les parquets. Le club enregistre pourtant une petite baisse du nombre de licences : « On était 200 l'an passé, on est entre 180 et 190 cette année. » Malgré tout, l'envie de jouer reste forte. « C'est un nouveau départ cette saison », confie Julien, qui explique avoir tout mis en place pour assurer la sécurité des pratiquants. « On désinfecte tous les ballons après chaque entraînement, les joueurs et entraîneurs sont masqués sur le banc, les vestiaires sont

fermés et on demande aux parents de rester à l'extérieur », ajoute-t-il. De nouvelles habitudes à prendre, qui ont aussi un coût. L'achat du matériel de désinfection a impacté de près de 400 € les finances du club. Celui-ci peut malgré tout compter sur ses adhérents. « On a proposé une remise sur le prix des licences pour ceux qui n'ont pas pu terminer la saison. Mais plus de 70 % ont décidé de ne pas le faire et de laisser l'argent dans les caisses du club », explique le trésorier.

Rassurer les pratiquants et parents

De l'autre côté des Yvelines, l'association musicale des Loges-en-Josas et de Toussus-le-Noble (AMTL) fait également sa rentrée. Ici aussi le nombre d'inscrits a légèrement baissé. Même si pour la responsable pédagogique, Alexandra Rauline, cela ne met pas en danger l'association. D'ailleurs les cours ont continué par visio durant



le confinement. Un moyen pour les élèves motivés de continuer à jouer de leur instrument et de maintenir le salaire des enseignants. Là encore le protocole sanitaire est respecté à la lettre pour permettre le retour des élèves. Lingettes, gel hydroalcoolique, poubelles spéciales, masques ont été achetés pour garantir des conditions optimales. Des séparateurs en plexi ont été achetés pour isoler professeurs et élèves pour les instruments à vent et la distanciation sociale est même respectée par la chorale. « Nous faisons des pauses toutes les trois heures pour aérer la salle, ajoute aussi Alexandra Rauline. Cela rassure les parents, et nous reprenons les activités comme avant. La vie continue. »

Nicolas Théodet

Le club de basket de Maule s'adapte à la crise sanitaire pour retrouver les parquets.



PASS+

Service proposé par le Département des Yvelines en association avec le Département des Hauts-de-Seine, la carte Pass+ concerne les jeunes Yvelinois de la 6^e à leur majorité. Il s'agit d'une aide financière pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives de 80 € (100 € pour les élèves boursiers). Disponible en ligne pour tous depuis le 7 septembre, cette carte donne aussi accès à plusieurs « bons plans ».

► WWW.PASSPLUS.FR

A woman with light brown hair, wearing a bright yellow ribbed sweater and dark blue pants, stands on a stone balcony. She is leaning her hands on the stone railing and looking towards the camera with a slight smile. She is wearing a necklace with large, colorful beads. The background features a large, multi-story red brick building with many windows, suggesting an urban or historical setting. The sky is clear and blue.

« L'archéologie,
un travail artistique »

HISTOIRE



Transmettre un savoir et de l'émotion

Passionnée d'archéologie depuis son enfance, la youtubeuse Jennifer Kerner aime transmettre son savoir et créer des émotions...

« Cette pièce, elle est telle qu'Edouard Piette l'a voulue au XIX^e, elle n'a pas bougé. »

Quand elle pénètre dans la salle Piette, du nom de l'archéologue éponyme, au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, l'archéologue Jennifer Kerner a les yeux qui brillent. Pourtant, dans cette salle, l'obscurité et les lumières basses sont de rigueur. « En fait, il faut que la pièce reprenne les caractéristiques d'une grotte », confie celle qui enseigne la Préhistoire à l'université Paris Nanterre.

Tout dans son parcours de vie est lié à la transmission. C'est d'abord de sa mère, qui l'emmenait au musée du Louvre, que Jennifer tient sa passion de l'archéologie. Mais délaissant les momies et les mystères antiques, elle décide de s'intéresser à la Préhistoire et à sa « richesse incroyable ».

Native de l'est parisien, la professeure passe ses diplômes à Panthéon-Sorbonne et finance ses études en devenant actrice. Ce bagage audiovisuel ne lui sera pas inutile. En effet, lorsqu'elle devient chargée de TD à l'université Paris Nanterre, Jennifer prend plaisir à transmettre sa passion. « Je n'avais pas assez de temps pour dire ce que j'avais envie de dire à mes étudiants. Pour capter leur attention, il faut être ludique, raconter une histoire », explique-t-elle, s'interrompant quelques instants pour contempler la Vénus de Brassempouy, la plus vieille statue de la déesse au monde, conservée au musée yvelinois. « J'ai com-

mençé à faire des petites pastilles vidéo. C'était avant tout pour mes étudiants et un complément à mes cours académiques. »

Membre du jury du salon Histoire de Lire à Versailles

Petit à petit, sa chaîne YouTube, Boneless Archéologie, s'étend en dehors du cercle de ses étudiants et de l'université. « J'ai commencé à avoir un public extérieur plus âgé. C'est là que mon contenu s'est légèrement modifié dans le but de faire aimer et découvrir l'archéologie et la Préhistoire ».

Si ses vidéos partent souvent d'un fait divers ou d'une anecdote, la vidéaste souhaite surtout ouvrir sa discipline à tous. « Il y a de la réflexion méthodologique, épistémologique. Mon but est de donner à la personne qui me regarde, des outils pour ensuite pouvoir elle-même s'informer auprès d'autres journaux d'archéologie et d'histoire. » Une approche qui lui a permis de se faire connaître auprès des plus populaires : « Le youtubeur Nota Bene m'a permis d'avoir un public plus large. Il m'a fait le grand honneur de recommander ma chaîne, et ça a un peu tout changé. »

Reconnue parmi les meilleures historiennes sur YouTube, Jennifer Kerner s'est vu décerner le prix de révélation de l'année au salon Histoire de Lire, le festival annuel d'histoire de Versailles. « Cette année, j'y reviens en tant que membre du jury. Grâce à ce prix, j'ai renforcé mes relations avec la presse spécialisée, je suis devenue présentatrice du CNRS pour l'émission



« Un zeste pour la planète » et sur la chaîne TV Histoire », confie l'archéologue qui voit dans l'archéologie un travail artistique. « C'est quelque chose de tellement beau. Et on est là pour déterrer l'Histoire, offrir de l'émotion et du savoir. Créer des vidéos sur YouTube revient à cette image, la transmission d'un savoir et de l'émotion. Cette chaîne, elle est idéale pour moi », conclut-elle.

Nicolas Théodet

RENDEZ-VOUS Histoire de Lire, vous donne rendez-vous, le samedi 21 et le dimanche 22 novembre 2020 pour sa treizième édition. Sur inscriptions. **► HISTOIREDELIRE.EU**

Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles... qui animent le territoire. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les conditions d'accès et la programmation des événements pourront être modifiées. Renseignez-vous sur internet.



JUSQU'AU 12 MAI 2021

ILLUSTRER LE MONDE DU XX^E SIÈCLE

Comment illustrer 6 000 ans d'humanité ? C'est tout l'enjeu des « opérateurs » recrutés par le banquier philanthrope Albert Kahn. Entre 1909 et 1931, ce ne sont pas moins de 72 000 photographies qui ont été réalisées durant un tour du monde de 8 000 jours. Illustrant la diversité de ce monde, les cultures inégalitaires, ces images jettent un regard neuf sur un passé pas si lointain et qui a connu des changements majeurs en l'espace d'une seule génération. À voir l'exposition « Globe-trotters, les opérateurs d'Albert Kahn autour du monde (1909-1930) », organisée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Elle est à découvrir, en plein air, simultanément au Domaine de Madame Elisabeth à Versailles ainsi qu'au Domaine départemental de Sceaux, et au Parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne/Gennevilliers.

► www.yvelines-infos.fr

DU 17 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE

LA FABULEUSE HISTOIRE DU TRAIN

Le musée Rambolitrain remonte le temps et vous emmène à la découverte de l'âge d'or ferroviaire. Au XIX^e siècle, les premiers trains ont considérablement changé le quotidien des Français. Cette évolution sociale a aussi embarqué les plus grands penseurs et écrivains dans de nouveaux mondes imaginaires ou réels. Durant les vacances

de la Toussaint, les enfants pourront découvrir l'univers merveilleux du Rambolitrain à l'aide de livrets de jeux mêlant aventure et science. Dès 3 ans.

► www.rambolitrain.com

VENDREDI 6 NOVEMBRE

VOLTAIRE ET CANDIDE EN MUSIQUE À MARLY

« Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles », répète constamment Pangloss à son jeune élève Candide, quels que soient les malheurs éprouvés. Comment ne pas reconnaître la main de Voltaire, le philosophe français qui marqua de sa pensée une société en plein changement. Et, c'est d'après le conte de ce dernier que Leonard Bernstein concoit la musique d'un opéra relatant tous les changements sociaux du XVIII^e siècle européen, présenté au Centre culturel Jean Vilar de Marly-le-Roi. Tarif : 24 €, 15 € pour les jeunes.

► www.ccjeanvilar.fr

VENDREDI 13 NOVEMBRE

FANTASIES MUSICALES AU PERRY-EN-YVELINES



Pour la 2^e année consécutive, l'Orchestre de l'Alliance se produira dans plusieurs communes des Yvelines. Le 13 novembre, c'est au Perry-en-Yvelines qu'il posera ses valises. Il y proposera des répertoires variés mê-

lant Mozart, Schubert, Tchaïkovski, Dvorak... Une belle année musicale en perspective, portée par l'orchestre et son chef, Pejman Memarzadeh, ainsi que par quelques grands solistes, comme la soprano Marie Perbost, le violoncelliste Raphaël Chrétien, le pianiste Romain Descharmes et le trompettiste Romain Leleu.

► www.yvelines-infos.fr

SAMEDI 14 NOVEMBRE

BALADE DES PETITS PONTS À GAMBAISEUIL

Venez découvrir les secrets de Gambaiseuil. La clairière dont l'origine remonte au XII^e siècle et la forêt vous offrent un spectacle saisissant et plein de nature. Une balade à la découverte des richesses naturelles qui vous permettra d'observer la faune et la flore du sud-ouest des Yvelines. L'occasion aussi de découvrir le village plein de charme de Gambaiseuil. Réservation obligatoire au 06 18 86 39 75.

► sortiesnature78.com

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE

AIMER L'HISTOIRE ET LA LIRE



Le salon Histoire de Lire se tiendra du 21 au 22 novembre 2020 pour la 13^e édition. Au programme de nombreux auteurs présenteront leurs ouvrages écrits durant l'année et qui retracent les plus importants moments de l'histoire du monde. Stéphane Bern, Jean-Pierre Chevènement ou encore Franck Ferrand participeront à ces rencontres qui ouvrent à tous les publics, la connaissance de notre passé. Seulement sur réservation.

► www.histoiredelire.eu



Retrouvez davantage d'événements sur
 ► YVELINES-INFO.FR rubrique agenda

JUSQU'AU DIMANCHE 29 NOVEMBRE

AU FIL DE L'ART AVEC ANNA KACHE

Muse et collègue de l'artiste Bernard Pras, Anna Kache travaille avec l'artiste à Montreuil. Mais sa couture sur photographie lui offre une particularité créatrice qui sublimerait ses œuvres. Elle invente un monde écarlate, éclaté par le désir et le désordre, un monde de fils dérangés dans lesquels se tissent des espoirs, des fiascos, des fantômes. Son travail est mis en avant à la Maison Triolet-Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

► www.maison-triolet-aragon.com



JUSQU'AU 29 NOVEMBRE

QU'EST-IL ARRIVÉ À LA COMTESSE ?

La comtesse de la Marne est retrouvée inanimée dans le vestibule de son hôtel particulier de Versailles. Que s'est-il passé ? Retour dans les années 30 au cœur d'un jeu d'enquête qui vous permet en outre de découvrir Versailles et des lieux méconnus du grand public. Une autre vision de la Cité royale. Avec un livret de jeu, retrouvez ainsi les indices et résolvez les énigmes pour découvrir la vérité sur cette affaire. Tarif : 18 €.

► www.aventures-culturelles.fr

COUP DE PROJECTEUR

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE LE COMPTOIR DE NOËL AU DOMAINE DE MADAME ELISABETH



Le Département des Yvelines vous attend nombreux pour cette nouvelle édition du « Comptoir de Noël » au Domaine de Madame Elisabeth qui se tiendra les 5 et 6 décembre 2020. Le marché se tiendra principalement sur les allées et pelouses attenantes à la demeure qui porte le nom de la plus jeune sœur de

Louis XVI. Au programme : plus de 50 artisans et commerçants et 100 % locaux et de magnifiques scènes de Noël créées et imaginées par les équipes du Service des Espaces Verts assistées des brigades vertes. Des spectacles gratuits fascineront petits et grands afin de vivre un moment de convivialité et de lancer les préparatifs de vos fêtes de fin d'année.

► www.yvelines-infos.fr

JUSQU'AU DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

NICOLAS TARKHOFF À MANTES-LA-JOLIE



Le peintre russe Nicolas Tarkhoff est un véritable exemple des artistes russes du XIX^e siècle. Après une formation à l'impressionnisme dans l'est de l'Europe, il rejoint la

France et laisse exprimer son travail. Après un passage à Paris, il s'installe dans la Vallée de la Chevreuse et décline les paysages qui l'environnent en toutes saisons. Un mélange des couleurs qui prend souvent des tonalités fauves. L'exposition est ouverte chaque premier dimanche du mois au musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie.

► www.manteslajolie.fr

JUSQU'AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2021

STAGE DE VTT POUR ADULTE À ÉPÔNE

Les Yvelines sont une terre de vélo. C'est pour cela que Vel'coach propose des stages de VTT sur plusieurs créneaux : Technique VTT, Trial, Enduro, Randonnées sportives. Que ce soit en groupe, ou en stages particuliers,

il y en a pour tous les goûts et pour tous les passionnés de la petite reine. Pour ceux qui souhaitent découvrir la région d'Épône dans un cadre unique, c'est l'occasion rêvée. Tel : 06 03 68 14 50.

► www.sortir-yvelines.fr



SAMEDI 5 DÉCEMBRE

DANS L'INTIMITÉ DE RAYMOND DEVOS

Partez à la découverte de la Maison musée Raymond Devos samedi 5 décembre (18h30-20h30). Organisée dans le cadre de l'événement « Se mettre au Vert Vallée de Chevreuse », cette visite vous fera découvrir le patrimoine culturel de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et de son plus célèbre résident, Raymond Devos. Vous entrerez ainsi dans l'intimité de l'humoriste qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les Yvelines et pourrez contempler sa demeure.

► www.rambouillet-tourisme.fr

Les élus du Conseil départemental

Vos 42 représentants, par cantons, sur le territoire.

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **Winocour-Lefevre**
Vice-présidente
déléguee aux ruralités
pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **Richard**
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **Jean**
jjean@yvelines.fr



Didier **Jouy**
djouy@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Ghislain **Fournier**
Vice-président délégué à la
nouvelle organisation territoriale,
et à la simplification administrative
gfournier@yvelines.fr



Marcelle **Gorguès**
mgorgues@yvelines.fr

4 CANTON DU CHESNAY



Philippe **Brillault**
pbrillault@yvelines.fr



Sylvie **d'Estève**
sdesteve@yvelines.fr

5 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **Arenou**
Vice-présidente
déléguee à l'insertion,
et à la politique de la ville
carenou@yvelines.fr



Laurent **Brosse**
lbrosse@yvelines.fr

6 CANTON DE HOUILLES



Alexandre **Joly**
Vice-président délégué aux sports
ajoly@yvelines.fr



Nicole **Bristol**
nbristol@yvelines.fr

7 CANTON DE LIMAY



Cécile **Dumoulin**
Vice-présidente déléguée aux collèges
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **Muller**
gmuller@yvelines.fr

8 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Pierre **Bédier**
Président
pbedier@yvelines.fr



Marie-Célie **Guillaume**
Vice-présidente déléguée
à l'économie, la formation
professionnelle, à l'enseignement
supérieur et à l'interdépartementalité
mcguillaume@yvelines.fr

9 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **Rosetti**
arosetti@yvelines.fr



Yves **Vandewalle**
yvandewalle@yvelines.fr

10 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Michel **Laugier**
mlaugier@yvelines.fr



Laurence **Trochu**
ltrochu@yvelines.fr

11 CANTON DES MUREAUX



Yann **Scotte**
ysscotte@yvelines.fr



Cécile **Zammit-Popescu**
czammit-popescu@yvelines.fr

12 CANTON DE PLAISIR



Joséphine **Kollmannsberger**
Vice-présidente déléguée
à l'environnement, la culture
et le tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **Coquard**
bcoquard@yvelines.fr

13 CANTON DE POISSY



Karl **Olive**
Vice-président délégué au
numérique et à la communication
kolive@yvelines.fr



Élodie **Sornay**
esornay@yvelines.fr

14 CANTON DE RAMBOUILLET



Xavier **Caris**
xcaris@yvelines.fr



Clarisse **Demont**
cdemont@yvelines.fr

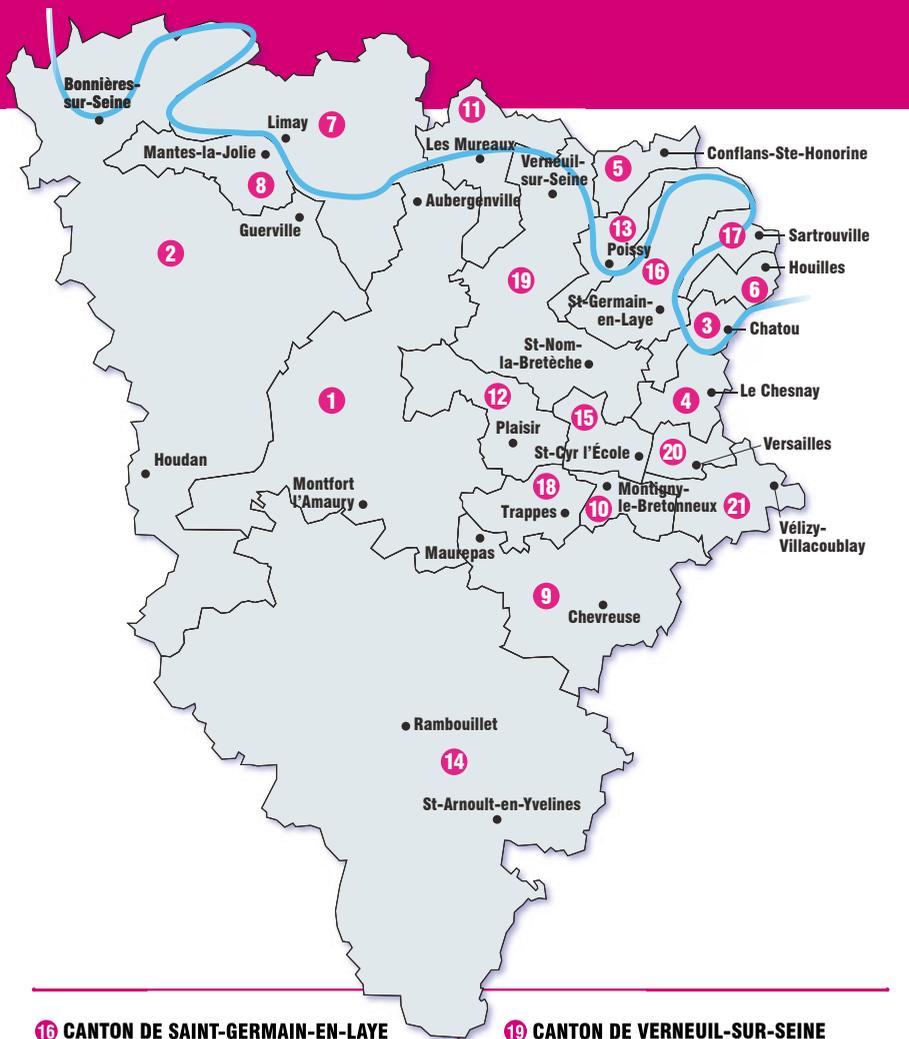
15 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Philippe **Benassaya**
pbenassaya@yvelines.fr



Sonia **Brau**
sbrau@yvelines.fr



**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- ▶ Vendredi 27 novembre
- ▶ Vendredi 11 décembre

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

- ▶ 01 39 07 78 78
- ▶ www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI * 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS *
01 30 836 836

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE *
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

- ▶ autonomie78@yvelines.fr
et ALLÔ AUTONOMIE
0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE
01 39 55 58 21

- ▶ Vous subissez, vous voyez,
vous doutez de possibles cas de
maltraitance sur des seniors ou
personnes en situation de handicap ?
Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

- ▶ 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

- ▶ 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-
Denis (actuellement fermé
au public pour travaux) :

- ▶ 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental Yvelines -
Hauts-de-Seine :

- ▶ 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
800 00 56 96

* Prix d'un appel local

16 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Élisabeth **Guyard**
eguyard@yvelines.fr



Jean-Noël **Amadei**
jnamadei@yvelines.fr

17 CANTON DE SARTROUVILLE



Pierre **Fond**
Vice-président délégué
à l'intercommunalité,
l'Europe et la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



Janick **Gehin**
jgehin@yvelines.fr

18 CANTON DE TRAPPES



Anne **Capiiaux**
acapiiaux@yvelines.fr



Nicolas **Dainville**
ndainville@yvelines.fr

19 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Jean-François **Raynal**
Vice-président délégué
aux mobilités et patrimoine
jfraynal@yvelines.fr



Hélène **Brioux-Feuchet**
hbriouxfeuchet@yvelines.fr

20 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **Chagnaud-Forain**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **de La Faire**
odelafaire@yvelines.fr

21 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **Aubert**
Vice-présidente
déléguée à l'autonomie
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **Lebrun**
Vice-président délégué à la famille
olebrun@yvelines.fr

Nouveau! Pass+

La carte des jeunes

Hauts-de-Seine - Yvelines



ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

De l'entrée en 6^e à la majorité, le Département accompagne les jeunes :

- ✓ Aide financière
- ✓ Bons plans

Inscrivez-vous !
Demandez votre carte

